

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 260

MONTREAL, LE MERCREDI 10 NOVEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le difficile retour du verbe

Le «redressement» souhaité par Mme Robillard exigera quelques efforts

Paul Cauchon

Assisterons-nous au retour du verbe, du sujet et du complément? La question a été posée vendredi dernier à la ministre de l'Éducation Lucienne Robillard, qui a répondu en riant qu'«effectivement un adjectif sera un véritable adjectif».

Madame la ministre présentait alors un «redressement de la trajectoire» dans le domaine de l'enseignement du français au primaire, doux euphémisme pour expliquer qu'en ce moment, l'enseignement du français ne s'en va plus nulle part. Évidemment, quand on commence à se demander si le verbe et l'adjectif existent toujours...

Un programme révisé de français sera donc publié d'ici Noël et devra mettre l'accent sur l'écriture et la lecture, sur l'étude systématique de la grammaire, tout en faisant appel aux œuvres d'auteurs reconnus.

La ministre n'ose pas déclarer que 20 ans d'expériences pédagogiques axées sur l'oralité et l'expression du vécu devraient être considérées comme d'époustouflants échecs.

Mais probablement pour s'attirer la sympathie des enseignants eux-mêmes, elle a tenté vendredi dernier de se démarquer du «jargon en éducation», du «langage hermétique» des spécialistes, passant outre au programme de français qui avait d'abord été préparé par ses fonctionnaires, admettant que l'action de son ministère n'a aucunement réglé la question de l'enseignement du français depuis 15 ans.

L'argumentation est habile et attire la sympathie: tout le monde a pu prendre connaissance un jour ou l'autre du langage tarabiscoté de certains spécialistes en éducation. Et les fonctionnaires n'ont pas bonne presse.

Mais c'est une prise de position qui n'a pas tout à fait convaincu les centaines de professeurs de français qui l'écoutaient avec attention ce vendredi-là, à l'occasion de leur congrès annuel.

Car s'il est domaine où il faut se méfier des raccourcis simplistes, c'est bien celui de l'enseignement. Un exemple: on peut raconter, avec raison, de nombreuses histoires d'horreur sur les ravages de l'«apprentissage oral», mais des professeurs soutiennent aussi qu'on a exagéré l'importance de cette méthode, et qu'on pourrait même «faire plus d'oral pour améliorer l'écrit».

«Au primaire, les enfants savent bien ce qu'est bien parler. Au secondaire, ils le savent, mais ils ne veulent pas le faire...», soutient Colette Baribeau, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), en une formule qui fait image.

Les enseignants accueillent donc avec plusieurs bémoles les déclarations de la ministre. Maîtriser l'écrit est plus complexe que produire des textes oraux, fait-on remarquer. La logique des idées, la ponctuation, l'orthographe, ce sont là des notions qui obligent à un travail plus systématique en classe.

Mais le système a privilégié depuis des années des valeurs différentes: on a voulu que les enfants deviennent plus ouverts au monde extérieur, «qu'ils écoutent les autres dans leurs différences, on a voulu qu'ils aient une formation personnelle et sociale, et maintenant on trouve qu'ils n'écrivent pas suffisamment!» ajoute Mme Baribeau. Il faudra donc enlever d'un côté ce qu'on ajoute de l'autre, ou accepter d'augmenter les heures de classe.

Les professeurs veulent bien collaborer, mais ils semblent échaudés par les multiples réformes d'un ministère qui voulait refaire le monde à tous les trois ans. On leur a demandé de gérer des programmes abscons dans des écoles aux allures de bunker, tout en se débrouillant avec les pushers cachés derrière les cases et les futurs Rambo qui se pratiquent dans la cours de récréation, et ce, dans un environnement global où le jeune de dix ans s'intéresse beaucoup plus au Nintendo qu'aux vieux «Bob Morane» de nos enfances.

Il reste que tout le monde est d'accord pour enseigner plus de français, et mieux le faire. Tout le monde est aussi pour la vertu.

Mais des professeurs ajouteront que pour ce faire, il leur faudra plus de ressources et plus de temps. Mme Robillard a promis qu'elle entendait réviser les choix budgétaires au ministère, et qu'il fallait mettre plus de ressources dans les salles de classe et en mettre moins à l'administration du ministère.

Les professeurs ajoutent qu'on ne peut pas garantir un meilleur accès à la lecture si la poussière s'accumule sur les rayons des bibliothèques, ni promouvoir une langue de qualité avec des manuels qui manquent de rigueur.

Et le contexte général doit aussi aider les élèves à «apprendre à apprendre», disent les profs, à fournir l'effort rigoureux nécessaire à la maîtrise d'une langue.

Ce contexte général aurait donc à promouvoir les valeurs d'effort et de travail — oh, quels vilains mots rétrogrades! Je connais des parents qui hurlent quand on impose à leurs chers bambins de malheureux devoirs. Alors vous imaginez le travail et l'effort pour apprendre les participes passés...

LES ACTUALITÉS

Retour à la case départ à Repentigny

PAGE A 2

LE MONDE

10 novembre: le mur et la kristallnacht...

PAGE A 5

MONTREAL

Le Grand Prix de Montréal à Pierre Gobeil

PAGE A 3



Je me souviens



L'heure était aux souvenirs et aux retrouvailles hier à Ottawa à l'occasion du lancement des Mémoires de l'ancien premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau. Le premier ministre Chrétien, un ancien de plusieurs cabinets Trudeau, est allé serrer la main à son ancien mentor aux Archives nationales où se déroulait l'événement.

PHOTOS PRESSE CANADIENNE

Trudeau livre une forme de testament politique

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Pierre Trudeau a encore frappé. Bientôt 10 ans après son départ de la vie politique active, l'ancien premier ministre n'a pas fini de faire parler de lui, et les *Mémoires politiques* qu'il lançait hier raviveront certes les discussions autour d'une période de l'histoire du Canada encore bien vivante — et controversée.

Le bouquin de 330 pages, garni de plus de 250 photos et promis au rang de best-seller, a été lancé dans les deux langues officielles, hier à Ottawa, lors d'une cérémonie au cours de laquelle M. Trudeau a aussi remis une bonne partie de ses documents personnels aux Archives nationales du Canada.

Faisant peu de place à la vie privée du personnage, les *Mémoires* de Pierre Trudeau constituent plutôt une forme de testament politique, où l'on retrouve tous les thèmes que l'on savait chers à l'homme, depuis son attrait pour la chose internationale jusqu'à sa lutte acharnée contre le nationalisme québécois. Factuel, réalisé à partir d'entrevues, le document devrait puiser sa popularité dans l'envergure de l'auteur et sa vision «de l'intérieur» plutôt que dans la «nouveau historique», assez faible, de son contenu.

Mais il est impossible de passer à côté de plusieurs événements et personnalités politiques, décrits dans le bouquin à travers la lorgnette Trudeau. Ceux-ci, par

VOIR PAGE A 8: TRUDEAU

Combattre le danger... ou la peur?

L'insécurité règne chez le étudiantes de l'UdeM

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Près de 70% des étudiantes de l'Université de Montréal ne se sentent pas en sécurité lors de leurs déplacements sur le campus, et pour la majorité d'entre elles, une plus grande présence de gardes de sécurité, doublée d'un éclairage adéquat sur les multiples parkings et viaducs de l'endroit, résoudrait une partie de leur peur.

C'est ce que révèle une étude menée par une étudiante en maîtrise du département de géographie, Marie-Josée Côté, qui a sondé cet été 140 de ses consœurs, particulièrement celles vivant en résidence.

Les résultats du sondage démontrent ce qui semble a priori évident: certains lieux, à

certaines heures, terrorisent certaines femmes. Ainsi en est-il des parkings, mal éclairés et lugubres, qui n'incitent certes pas au relâchement, principalement la nuit tombée. Autre raison d'insécurité: la «communauté végétale», comme on qualifie arbustes et arbres, prolifique sur le campus et propice à camoufler de dangereux individus. Enfin, l'isolement et le peu d'achalandage de certains endroits, particulièrement aux abords de l'École Polytechnique, en effraient plusieurs.

En tout, 42 endroits ont été répertoriés sur le campus et classés selon une gradation du niveau d'insécurité allant du rose (nul) à rouge vif (fort). «Il est clair, dit Marie-Josée Côté, qui a été épaulée par Tandem Montréal, que de nombreuses femmes ressentent de l'insécurité lorsqu'elles circulent, et que certaines ont même renoncé à sortir le soir.»

Le hic, c'est qu'il a été impossible hier de savoir s'il y avait une corrélation entre la perception d'insécurité de nombreuses femmes dans des endroits donnés et le nombre d'agressions survenues réellement dans ces mêmes lieux.

Hier, le chef de la sécurité de l'Université de Montréal, Michel Charbonneau, a été incapable d'indiquer s'il y avait, ou pas, un lien entre les deux. Il s'est contenté de préciser que 35 plaintes de toute sorte avaient été enregistrées cette année, une nette régression par rapport aux années antérieures (où on enregistrait des moyennes de 50 plaintes). Une régression attribuable, selon lui, au succès de son système de

VOIR PAGE A 8: DANGER

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6
Agenda culturel...B6	Idées.....A7
Annexes classées...B4	Le Monde.....A5
Avis publics.....B2	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés.....B2
Découvertes.....B1	Politique.....A4
Économie.....B3	Les Sports.....B5



Météo
Ciel variable
Max. 6
Détails en B2

Session le 17 janvier

Chrétien veut convoquer les premiers ministres avant Noël

Lucien Bouchard a prêté serment hier

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Lucien Bouchard vogue vers le titre de chef officiel de la loyale opposition de Sa Majesté, mais il ne pourra véritablement croiser le fer avec Jean Chrétien que l'an prochain.

Quelques minutes à peine après que M. Bouchard eut été assermenté comme son principal vis-à-vis, le premier ministre a en effet annoncé, hier, que la Chambre des communes reprendra ses travaux le 17 janvier 1994.

Pour justifier sa décision, M. Chrétien a invoqué la proximité du congé des Fêtes et le fait qu'il passera personnellement la première semaine du mois de janvier à Bruxelles, où se tiendra une réunion des dirigeants des pays membres de l'OTAN.

De plus, «nous avons plus de 200 députés qui sont nouveaux, qui entrent ici à la Chambre et qui doivent de-

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

L'horreur à Sarajevo



PHOTO AP

Parmi les sept morts d'hier à Sarajevo, cette jeune institutrice...

Un obus en pleine classe...

Sarajevo (AP et Reuter) — Sarajevo a connu une nouvelle journée sombre hier avec la mort de sept personnes, dont trois enfants, dans une école maternelle ouverte par la fondation France-Libertés de Danielle Mitterrand, alors que les autorités bosniaques suspendaient temporairement l'évacuation de civils serbes par l'ONU.

Un des obus de mortier a explosé en plein milieu d'une salle de classe et l'autre s'est écrasé à l'entrée de l'école, où un groupe d'enfants était rassemblé en attendant d'entrer, ont rapporté des témoins.

«J'ai laissé mon bébé dans l'appartement pour me précipiter en bas. J'ai aperçu le professeur tué et j'ai vu les enfants morts. C'était terrible!», raconte une femme qui a vu tomber les obus.

Dans la classe, les cahiers sont restés ouverts sur les tables alors que la salle, comme la cour de l'école, ne sont plus que des mares de sang.

Une ambulance française est rapidement arrivée sur les lieux pour évacuer les blessés, les secouristes ban-

VOIR PAGE A 8: SARAJEVO

• LES ACTUALITÉS •

Faste année...



PHOTO JACQUES GRENIER

L'ANNÉE CHAPLEAU, dont le lancement a eu lieu hier soir, comprend une sélection de 110 caricatures de Serge Chapleau parues dans LE DEVOIR. Dans la préface, Pierre Bourgault résume parfaitement l'art de cet artiste. «Si les caricatures de Chapleau sont drôles, elles sont rarement gaies». Chapleau observe en effet avec férocité le défilé des personnages publics, Bouvassa, Mulroney, Doré, Chrétien et d'autres qui passent comme des étoiles filantes de l'actualité, comme Augustin Roy, Raymond Malenfant, etc. Le lancement de ce livre, qui paraît aux Éditions du Boréal, a été dignement souligné par des admirateurs, amis et même par la patronne de l'auteur, Mme Lise Bissonnette.

Repentigny a choisi un programme d'assainissement moins coûteux

La ville construira une usine à traitement physico-chimique

LOUIS-FRANÇOIS FRANCOEUR
LE DEVOIR

Repentigny mettra de côté le récent projet d'usine d'épuration avec biodisques et lancera dans les plus brefs délais son programme d'assainissement avec la construction d'une usine à traitement physico-chimique, plus économique, dont les plans sont déjà réalisés au tiers.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR le nouveau maire élu de cette ville, M. Alain Brien, qui se promet, dès son assermentation, vendredi, de revoir par ailleurs un projet de rénovation de l'éclairage municipal, d'une valeur de 650 000\$, accordée à la firme d'ingénieurs Vallée et Lefebvre. C'est la même firme, précise M. Brien, à qui Repentigny a payé 26 000\$ pour évaluer la pertinence des biodisques alors que tout était prêt à passer à l'action dans cette ville avec une usine

d'épuration physico-chimique.

LE DEVOIR révélait la semaine dernière de ce récent virage à 180 degrés de Repentigny dans son programme d'épuration allait, selon toute vraisemblance, retarder de deux ans sa réalisation. Le nouveau procédé envisagé à cet effet, selon les versions, coûte entre 3 et 13 millions de plus à la ville et au gouvernement provincial, sans compter des frais d'entretien accrus. Un organisateur libéral bien connu et ami du ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, est un des actionnaires de Robiotech, la firme qui proposait le nouveau système à biodisques.

Hier, Mme Sylvie Marier, l'attachée de presse du ministre Paradis, affirmait que le ministère de l'Environnement accueillerait favorablement toute proposition de Repentigny pour revenir à la solution qui faisait consen-

sur, il y a un an.

«Advenant que la ville revienne à sa position initiale d'une usine physico-chimique, at-elle déclaré, nous allons tenter de la satisfaire dans la mesure où les normes d'efficacité et de coûts du ministère sont respectées.»

Quant au nouveau maire Brien, il retient du porte-à-porte de la récente campagne électorale que «les citoyens sont beaucoup plus préoccupés par le retard incompréhensible du dossier de l'usine d'épuration que par le projet d'aménager le parc Lebel. L'épuration fait partie de nos priorités et de celles des citoyens. Nous allons tenter de régler ce dossier avant les Fêtes.»

Quant au projet d'installer 1000 nouveaux lampadaires moins énergivores, M. Brien affirme qu'il fera tout pour remettre en question l'installation de cet équipement par la firme

d'ingénieurs Vallée et Lefebvre.

Le nouveau maire raconte que cette firme demande 650 000\$ pour poser les 1000 lampadaires moins énergivores, une dépense que les économies d'énergie mettraient six ans à couvrir.

Les services municipaux, ajoute le nouveau maire, ont évalué qu'ils pouvaient faire installer le même équipement pour 275 000\$, soit presque 400 000\$ de moins.

Il en coûte sur le marché environ 250\$ pour acheter et installer un tel lampadaire. Selon l'hypothèse évaluée par les services municipaux, il faudrait seulement 2,2 ans pour récupérer les frais d'achat et d'installation grâce aux économies d'énergie réalisées, sans compter le bénéfice environnemental permanent lié à la diminution de la consommation d'électricité elle-même.

Maladies cardiovasculaires et cancer restent les principales causes de décès

Ottawa (PC) — Les maladies cardiovasculaires et le cancer sont demeurés la principale cause de décès des Canadiens en 1971 mais, dans les Territoires du Nord-Ouest, ce sont les accidents et les suicides qui ont emporté le plus de gens.

Les causes externes — définies comme suicides, empoisonnements et accidents — ont été responsables de 27% des décès dans les Territoires du Nord-Ouest en 1991, devant ainsi le cancer et les maladies du cœur.

Les chiffres figurent dans un rapport sur les causes de décès en 1991, publié hier par Statistique Canada.

Parmi les 195 568 décès enregistrés dans le pays cette année-là, on a compté 3593 suicides — soit légèrement moins de 2%. Les statistiques montrent que les hommes — particulièrement ceux dont l'âge varie entre 15 et 34 ans et ceux dépassant les 80 ans — étaient quatre fois

plus susceptibles de se donner la mort que les femmes.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le taux de suicide parmi les jeunes hommes (âgés de 15 à 34 ans) était cinq à six fois plus élevé que la moyenne nationale pour ce groupe d'âge.

Les suicides, particulièrement parmi les adolescents autochtones, ont sévi dans un certain nombre de villages isolés du Nord.

Le rapport a également fait ressortir que 1170 personnes ont succombé au sida en 1991. La plupart étaient des hommes âgés de 25 à 55 ans.

Les décès attribués au sida ont presque doublé depuis 1987, date à laquelle Statistique Canada a commencé à les compiler dans une catégorie à part mais, au cours des dernières années, a noté le rapport, on a remarqué que l'augmentation d'une année à l'autre des décès de sidéens a été moindre.

Mettre de l'ordre dans la philanthropie

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Les dons aux organismes charitables s'élevaient à 1,8 milliard \$ au Canada. Cela n'a guère changé depuis une décennie, mais ces contributions sont appelées à s'accroître singulièrement. Les dons aux organismes religieux restent plus importants que les autres «dons charitables». Ceux-ci portent le total à 5,4 milliards\$.

Un forum permanent sera mis sur pied d'ici un an pour chapeauter les quelque 150 organismes recueillant des fonds afin de combattre la pauvreté, d'aider l'œcuménisme, la santé, l'éducation et les arts. On estime que la philanthropie ne s'est pas développée de façon harmonieuse. L'absence de structures crée un désordre», estime même la présidente de Centraide, Mme Michèle Thibodeau-DeGuire.

Le financement gouvernemental pour les organismes dits «de services humains» totalise bien 200 milliards\$, mais les gouvernements ont fait connaître des coupures en même temps qu'il souhaitent un engagement plus important du secteur privé. C'est pourquoi le 1er Forum qué-

bécois de la philanthropie s'est associé au Centre pour l'avancement des associations du Québec et qu'il a adopté hier l'idée d'une structure administrative légère.

Il y a un progrès notable au chapitre des contributions provenant des profits avant impôts des compagnies. En effet, ce qui est versé en dons s'établissait à 0,6% en 1986 et atteignait 1,6% en 1992. La progression des grandes compagnies fut remarquable. Celles-ci obtiennent une déduction fiscale concomitante pour ces dons.

Un sondage rendu public au cours de ce forum précise que 53% des dons sont versés pour soulager des maladies dans la région de Montréal, vis-à-vis 25% pour la pauvreté et un peu moins pour les handicapés physiques. Les Québécois accordent d'abord leur confiance aux organismes ayant trait à la santé (29% des répondants) aux organismes qui aident les personnes démunies (22% des répondants) et aux organismes éducatifs (14% des répondants). Le Groupe Léger et Léger a aussi dénoté que de nombreux Québécois ne se soucient pas de demander des reçus d'impôts lorsqu'ils font des dons aux organismes charitables.

Des cendres de la défunte de Nationair

Trois nouvelles sociétés aériennes bientôt dans le ciel

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Pas moins de trois nouvelles sociétés aériennes de en train de naître des cendres de la défunte Nationair.

Deux groupes ont adressé des demandes de permis d'exploitation auprès de l'Office national des transports (ONT) pour effectuer du vol nolisé international à partir de l'aéroport de Mirabel, a pu en effet apprendre La Presse Canadienne.

À ces deux sociétés s'ajoute aujourd'hui l'annonce de la création d'une autre compagnie aérienne, opérant aussi dans le secteur du vol nolisé, et qui offrira également des départs de Montréal, mais aussi à partir de Vancouver.

Ces trois nouvelles compagnies aériennes, si elles obtiennent les autorisations légales nécessaires, viendront donc concurrencer les transporteurs Air Transat, Royal et Transport 3000, qui ont pu profiter jusqu'à maintenant sans coup férir du départ de Nationair ce printemps. En conférence de presse aujourd'hui à Montréal, Claude Lévesque et Daniel-Yves Durand, deux anciens hauts dirigeants de Nationair, feront part de la mise sur pied d'une nouvelle société aérienne. Bien que ces derniers aient refusé de donner des détails hier à propos de leur projet, tout indique que la compagnie, qui devrait porter le nom de Globe Azur, privilégiera les destinations vers l'Europe en été, et vers le Sud en hiver.

Destination: Grande-Bretagne

À Vancouver, Globe Azur serait associée au grossiste Sky Bridge et offrirait des destinations vers la Grande-Bretagne (Londres, Glasgow et Manchester notamment).

De l'aéroport de Mirabel, Globe Azur offrirait des routes vers la France dans des villes de province, dont Marseille, Nice et Lyon, en étant associée au grossiste Nouvelles Frontières, qui faisait affaires auparavant avec Nationair.

Le nouveau transporteur utilise-

rait deux appareils, des Boeings 757 ou 767, pouvant transporter respectivement 228 et 270 passagers.

Aucune demande de permis n'a encore été adressée à l'ONT par Globe Azur.

Les deux autres groupes, en faisant des demandes à l'ONT, ont affiché clairement leurs couleurs.

L'une de ces deux nouvelles sociétés portera le nom de Fortune Air, et sera dirigée par Joseph Sandouk, ayant aussi travaillé sous les ordres de Robert Obadia, à la filiale Technair du groupe Nationair.

Joint hier par La Presse Canadienne, un porte-parole de la nouvelle compagnie, Maurice Dionne, a indiqué que Fortune Air s'intéressait surtout à des destinations vers l'Asie.

Le nouveau transporteur devrait commencer à opérer à la mi-mars avec deux Boeings 747. L'autre transporteur nolisé serait mis sur pied par la firme Air Charter System (ACS), qui se spécialise actuellement dans le transport aérien de marchandises à partir de Montréal, en utilisant deux DC-8.

ACS détient déjà un permis pour le transport de passagers de catégorie G, l'autorisant à utiliser des appareils d'une capacité maximale de 300 passagers.

Le nouveau permis demandé, de la classe H, permettrait à la société d'utiliser des Boeings 747, qui peuvent contenir 475 passagers.

Joint par La Presse Canadienne, le vice-président d'ACS, Richard Mullarkey, a mentionné qu'on souhaitait amorcer les vols nolisés à partir de ce printemps, vers l'Europe, notamment à destination des villes de Bruxelles, Amsterdam et Londres.

En période hivernale, ACS compte desservir le Brésil, dont la ville de Rio. La volonté d'ACS de se lancer dans le domaine du vol nolisé, a expliqué M. Mullarkey, vise à diversifier les activités de la société qui a souffert de la récession ces dernières années.

JE RÉVÈLE AU SALON





SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Du 11 au 16 novembre 1993

Place Bonaventure

Jeu : 17h à 22h • Vendredi : 9h à 22h • Samedi : 11h à 22h
Dimanche : 11h à 21h • Lundi : 10h à 21h • Mardi : 10h à 18h

Adultes : 6\$ • Étudiants-Aînés : 3\$

Le meilleur de nous-mêmes

LE DEVOIR

MONTREAL

Version finale!

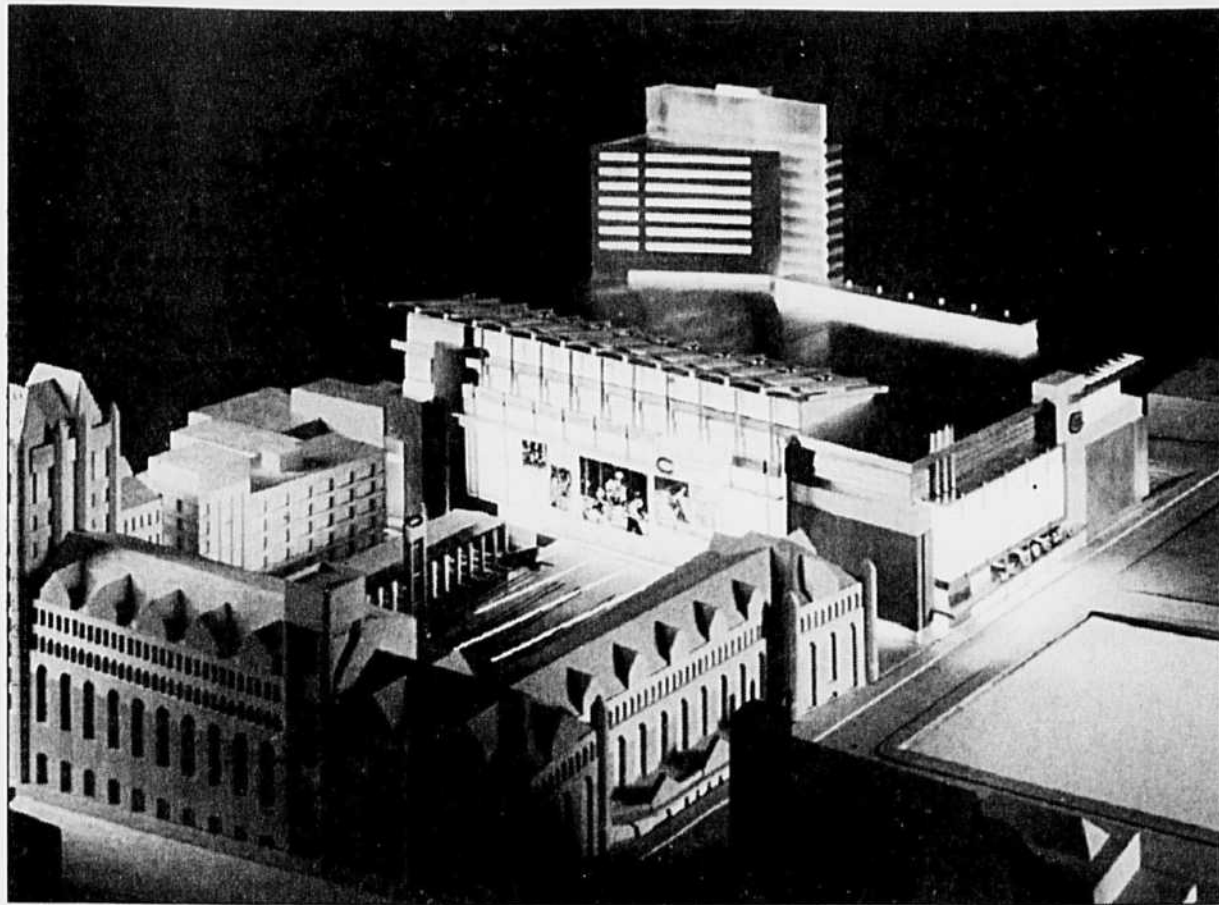


PHOTO PRESSE CANADIENNE

LES DIRIGEANTS DU CANADIEN ont dévoilé la version finale de la maquette du futur Forum, hier, mais c'est surtout la vente des billets et la répartition des nouveaux sièges qui ont retenu l'attention. Une section de 2000 fauteuils — dont l'équivalent n'existe pas dans le Forum actuel — et surtout, la vente de 3000 billets le jour de chaque match vont combler les amateurs qui n'avaient pas toujours l'occasion de mettre la main sur des billets de premier choix. Voir la chronique de Gille Marcotte en page B5.

Pierre Gobeil décroche le Grand Prix du livre de Montréal

ROLAND-YVES CARIGNAN
LE DEVOIR

Le romancier Pierre Gobeil vient de donner une nouvelle dimension à la maxime « nul n'est prophète en son pays ». Une dimension plus littéraire il va sans dire, en remportant hier le Grand Prix du livre de Montréal pour un bouquin qui raconte justement l'histoire d'un adolescent quittant... son île afin d'explorer le Nord.

Il aura fallu qu'il raconte les grands espaces lointains, lieux physiques et intérieurs parcourus par ce jeune de 15 ans, pour que son île l'honore.

La Ville de Montréal remettait le prix à Gobeil pour la facture exceptionnelle et l'apport original de sa troisième œuvre romanesque *Dessins et cartes du territoire*, publiée plus tôt cette année aux Éditions de l'Hexagone.

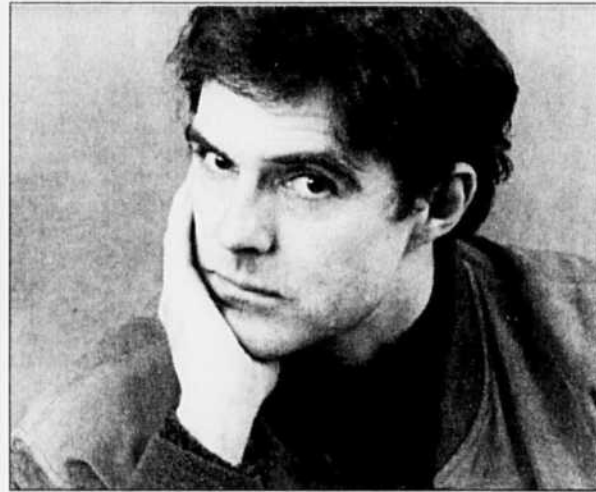
Ses deux premiers écrits, *Tout l'été dans une cabane à bateau*, en 1988, et *La mort de Marlon Brando* l'année suivante, publiés respectivement chez Québec-Amérique et Triptyque, avaient aussi reçu un accueil très favorable de la critique.

Mais *Dessins et cartes du territoire* lui donna sa vraie visibilité. Il s'agit d'un roman tout simple qui tient à presque rien, une histoire d'errance et d'attente, le départ du grand frère et le chagrin de ses deux cadets, en manque de celui qu'ils aiment le plus au monde. « Il n'y a pas beaucoup d'éléments, mais j'espère que tout est là », disait l'auteur lors d'une entrevue au DEVOIR en avril dernier.

Outre son livre, quatre ouvrages étaient en lice: *Judith Jasmin de feu de flamme*, de Colette Beauchamp (Bo-

réal), *Érick, l'Amérique*, de Marc Degryse (Québec-Amérique), *Cowboy*, de Louis Hamelin (XYZ), et *Le goudron et les plumes*, de Hélène Monette (XYZ).

Le prix, géré par la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC) de la Ville, est remis annuellement depuis 1987, avec une bourse de 10 000\$. La Ville promet aussi un soutien promotionnel de l'œuvre choisie, organisant en outre des séances de lecture dans les Maisons de la culture et certaines bibliothèques municipales.



Pierre Gobeil: nul n'est prophète en son pays.

Au 28ème congrès du Conseil central du Montréal métropolitain

Les délégués de la CSN vont s'impliquer davantage dans le développement régional

LE DEVOIR

Les 407 délégués au 28e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) ont décidé d'une plus grande implication dans les débats sur le développement régional et sur le droit à la négociation et au droit de grève.

Pour mener ces mandats à terme, les délégués ont élu un nouvel exécutif: à la présidence, Arthur Sandborn, du Syndicat des travailleurs de la clinique communautaire de Pointe-St-Charles, premier

président issu de la communauté anglophone; au secrétariat général, Jacques Letourneau, du Syndicat national des employés de l'hôpital Charles-Lemoyne; à la trésorerie, Suzanne Morin, du Syndicat des employés du Pavillon Charles-Boyer; à la vice-présidence à la vie syndicale, Normand Dubé, du Syndicat des employés de Sico-Mulco; à la vice-présidence à l'action politique, Bara MBengue, du Syndicat des professionnels des affaires sociales du Québec (section Rivière-

des-Prairies), premier représentant de la communauté noire à être élu à l'exécutif; à la vice-présidence à la formation, Claire Déglise, du Syndicat Union of Sir George Williams University's employees.



COURS INTENSIF DE LECTURE RAPIDE

les 19, 20 et 21 novembre

☎ (514) 484-9962

Conférence sur la douleur

Le Dr Marcel Provost, chef de l'unité des soins palliatifs à l'hôpital Notre-Dame, donnera une conférence sur la douleur pour les personnes atteintes d'un cancer et leur entourage le mardi 16 novembre, à 19h, à la Fondation québécoise du cancer, 2075, rue de Champlain.

L'entrée est gratuite mais il faut réserver car les places sont limitées: (514) 527-2194.

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630 A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX



ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES MONTRÉAL, QUÉBEC, H3Y 3K2
Tél. (514) 845-7074 Tél. (514) 981-0444
La maîtrise des intangibles

Un ex-député conservateur réclame 1 million à Québecor

Le passé criminel d'Édouard Desrosiers devait-il intéresser la population d'Hochelaga-Maisonneuve?

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Cinq ans après la parution d'un article révélant le passé criminel de l'ex-député conservateur d'Hochelaga-Maisonneuve, Édouard Desrosiers, ce dernier réclame de Québecor 1 million\$ en dommages et intérêts pour n'avoir pu poursuivre sa carrière politique et, ainsi, avoir perdu une éventuelle pension de député.

Le 30 septembre 1988, soit quelques jours après le déclenchement des élections fédérales, le journaliste Denis Marinakis, alors à l'emploi du défunt quotidien *Montreal Daily News*, de Québecor, écrivait que le député sortant Édouard Desrosiers avait participé, en 1958, au vol à main armée d'une banque de Montréal. M. Marinakis précisait dans son article que M. Desrosiers avait obtenu un pardon pour son crime.

Il appert que l'ex-ministre libéral Serge Joyal, qui a par ailleurs été défait en 1984 par M. Desrosiers, a été l'informateur du journaliste Denis Marinakis.

C'est ce qu'a déclaré M. Marinakis hier qui était contre-interrogé par Me Daniel Vaillancourt, le procureur de la poursuite dans le procès qui a débuté lundi dernier au Palais de justice de Montréal. Rejoint au téléphone en fin d'après-midi par LE DEVOIR, M. Joyal a pour sa part, refusé catégoriquement de commenter.

Le procureur de la défense, Me Serge Sasseville, a plaidé que le journaliste du *Montreal Daily News* avait agi en toute bonne foi, avec prudence et en respectant les règles d'éthique du journalisme. « M. Desrosiers était député et voulait se représenter. Les gens d'Hochelaga-Maisonneuve avaient le droit de connaître son passé », affirme M. Marinakis.

« Je pense que ce qu'il a fait est une chose épouvantable. Il a détruit la réputation d'un homme qui s'est réhabilité », rétorque Édouard Desrosiers qui avait dû renoncer à se porter candidat et qui aujourd'hui est sans emploi. Me Vaillancourt abonde dans le même sens et s'interroge sur l'intérêt pour la population d'être mise au courant d'une faute qui remonte à plus de 30 ans et pour laquelle un pardon a été accordé.

Cette cause pourrait avoir des conséquences importantes pour la pratique journalistique. Si au terme du procès, le juge Janine Rousseau établit que M. Marinakis n'avait pas à dévoiler le passé du député Desrosiers, c'est une partie de la liberté de presse qui pourrait ainsi être balisée.

Lors de son témoignage, Denis Marinakis a rappelé que ses recherches de 1988 concernaient non pas le passé, mais bien le présent de M. Desrosiers.

En effet, le député faisait l'objet à ce moment-là d'une enquête criminelle pour fraude, abus de confiance, fabrication et usage de faux. M. Desrosiers a d'ailleurs plaidé coupable à deux des chefs d'accusation en 1990.

M. Marinakis a également expliqué devant la cour les démarches qu'il a entreprises avant la parution de l'article pour interviewer M. Desrosiers qui l'aurait accusé de vouloir faire une campagne de salissage. Le journaliste a même ajouté qu'il craignait que M. Desrosiers ne lui fasse du chantage, s'appuyant sur « l'affaire Vastel ». Un an plus tôt, un journaliste du DEVOIR, Michel Vastel, s'était fait empoigner par M. Desrosiers, non content qu'il était d'un article qui l'identifiait comme un dissident à l'intérieur du Parti conservateur.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Le service de police écope dans le nouveau budget de la CUM

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le conseil de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) statuera ce soir sur l'adoption de son budget pour l'année 1994 qui prévoit une réduction des dépenses de 0,7%.

Le budget de 1994 s'articule essentiellement autour de coupures dans les ressources dévolues au service de police et d'une augmentation de celles affectées au traitement des eaux usées.

Hier, les commissions du conseil sur l'administration et les finances, le Conseil des arts et la Société de transport (STCUM) ont complété leurs séances publiques.

Celles-ci déposeront leurs rapports sur adoption devant le conseil à compter de 17h ce soir, tout comme les commissions de l'aménagement, du développement économique, de l'environnement et de la sécurité publique.

Selon toute vraisemblance, le budget devrait être adopté sans modification substantielle.

Déposés il y a deux semaines, les prévisions budgétaires de la CUM sur lesquelles le Conseil devra tran-

cher ce soir indiquent une baisse des dépenses qui passeront de 1,153 milliard\$ cette année à 1,145 milliard\$ l'an prochain.

Ces prévisions reflètent une diminution de 15 millions\$ des contributions des municipalités qui chutent de 896,8 millions\$ à 881,7 millions\$.

Malgré une baisse de subventions du gouvernement du Québec de 4,6% — elles sont passées de 206,4 à 197 millions\$ —, la CUM est parvenue à réduire ses dépenses de 7,9 millions\$ et à accroître ses autres revenus de 16,6 millions\$.

Du côté des revenus, les quote-parts des municipalités à la CUM qui comptent pour 77% du budget total seront de 881,7 millions\$ en 1994, soit une diminution de 1,7% par rapport à l'année précédente.

Les subventions du gouvernement du Québec applicables surtout au service de la dette diminuent de 9,4 millions\$.

Par contre, au niveau des dépenses, la CUM, qui compte plus de 7000 employés, mise sur une récupération de 1% des dépenses salariales découlant de l'application de la loi 102 qui lui permettra de sauver 5,6 millions\$ dans ses dépenses de ré-

munération.

C'est le service de police, qui représente le tiers du budget de la CUM, qui écope particulièrement.

Son budget sera amputé de 2,9%, soit 11,5 millions\$, pour s'établir à 385,2 millions\$.

Les coupures résultent d'une baisse de l'effectif policier de 17 postes et de l'effectif civil de dix postes, de la réduction des dépenses de rémunération et des dépenses non récurrentes soustraites du budget de 1993.

La contribution à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) qui représente 26,7% du budget demeure stable à 305,2 millions\$, après avoir presque doublé en 1993 à la suite du retrait du gouvernement provincial du financement du transport en commun.

Le service de la dette (26,9%) augmente légèrement. Il passe de 306,5 à 307,8 millions\$.

Le budget des services opérationnels et de soutien et les autres dépenses augmentent de 1,6%.

À lui seul, le budget de la station d'épuration des eaux usées augmente de 2,6 millions\$.

Invitation 
AUDACIEUSE

Venez profitez de la nouvelle devise de

LACHINE
MAZDA

Petits Prix - Gros Volume
Nouveau concept pour combattre la récession

Fini le magasinage!
Fini les négociations farfelues!
Un seul bas prix!

Qui vous conviendra sur le champ!
Comparez et venez nous voir!

2895, Notre-Dame, Lachine (coin 29e Avenue)

637-1153

Le seul concessionnaire Mazda accrédité CAA dans le grand Montréal





CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR MUNICIPALE

LA VILLE D'OUTREMONT -VS-

- ALEXANDRIDIS Mark (1962.01.07) #004965192 — 40\$. ARCHE... ALEXANDRIDIS Mark (1962.01.07) #004965192 — 40\$. ARCHE...

Vous avez le droit de consulter un avocat avant de transmettre un plaidoyer ou de présenter une demande préliminaire.

ADRIEN R. PAQUETTE Juge de la Cour municipale

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL COUR MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ST-HYACINTE COUR SUPÉRIEURE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE DRUMMOND COUR DU QUÉBEC

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

La suite des avis se trouve en page B1

LE DEVOIR POLITIQUE

Cinquième membre du groupe de réflexion à exprimer des réserves

Roger Nicolet invite Allaire à ne pas créer de troisième parti

Une telle décision favoriserait le statu quo constitutionnel, dit le président de l'UMRCQ

MICHEL VENNE DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC



Roger Nicolet PHOTO ARCHIVES

Un autre membre du groupe de réflexion dirigé par M. Jean Allaire a recommandé hier à ce dernier de ne pas mettre sur pied un parti politique dit de la troisième voie.

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, M. Roger Nicolet, des candidats d'une troisième voie inspirée des travaux du groupe Réflexion Québec aux prochaines élections n'aurait à l'élection du Parti québécois et favoriserait le statu quo.

ceptibles d'appuyer le parti de Jacques Parizeau.

Lancer un troisième parti dans la course pourrait avoir pour conséquence, au plus, «un report sine die d'un débat de fond, tant sur la question nationale que sur les réformes que préconise votre rapport».

Selon M. Nicolet, la conjoncture mondiale et canadienne nous «impose, en priorité, la résolution de nos problèmes essentiels, constitutifs, donc constitutionnels», écrit-il.

«Dans une conjoncture susceptible de permettre un avancement significatif de la nation, de l'évolution du Québec, il nous incombe de mettre nos désaccords en veilleuse et de permettre finalement que les décisions primordiales occupent pleinement la scène publique».

«N'est-il pas de notre responsabilité première de veiller à disposer du contentieux que constitue la question constitutionnelle?»

M. Nicolet met en garde également M. Allaire contre la tentation de vouloir disposer avant de faire la souveraineté des questions relatives aux structures de l'État.

Vendredi, M. Allaire avait marqué les différences entre son mouvement et le Parti québécois sur ces questions et sur les questions écono-



Jean Allaire PHOTO ARCHIVES

miques et sociales, et avait souhaité que les Québécois règlent d'abord ces questions avant de faire la souveraineté.

Une fois la question nationale élucidée, «les bases et le cadre de référence une fois clarifiés, il sera toujours temps de marquer nos différences».

Québec veut faire du lieu d'établissement un critère de sélection des immigrants

MICHEL VENNE DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement du Québec veut pouvoir faire du lieu où désire s'établir un ressortissant étranger, à Montréal ou en région, un critère de sélection des immigrants.

Neuf immigrants sur dix vont s'installer à Montréal.

Mais il «n'est pas question d'imposer» à un ressortissant étranger de s'établir, contre son gré, dans une région et non dans une autre, ajoute la porte-parole ministérielle, Mme Marie-Josée Gauvin.

Québec veut «se donner le pouvoir habilitant de faire des règlements qui nous permettraient d'inciter des gens qui le désirent de plein gré à aller s'établir en région», dit Mme Gauvin.

Ainsi, un ressortissant étranger qui, lors de sa demande de sélection, indique qu'il désire s'établir dans une région où existe un besoin de main-d'œuvre qu'il peut remplir, ou le besoin pour une entreprise qu'il désire mettre sur pied, pourra avoir droit à quelques points de plus dans la grille des critères de sélection en vigueur.

Mais le critère du lieu d'établissement ne pourra pas être, en soi, «non déterminant». Il ne représenterait qu'un nombre faible de points, par rapport à l'expérience professionnelle ou la connaissance du français, qui demeureront les critères parmi les plus lourds.

Par contre, si un ressortissant étranger est sé-

lectionné sur la promesse de s'établir dans une région, «on va s'attendre à ce qu'il s'établisse effectivement dans cette région-là», dit Mme Gauvin.

C'est ici que le pouvoir du ministre de fixer des conditions au droit d'établissement pourrait être utilisé.

Il est trop tôt, dit Mme Gauvin, pour dire quelles pourront être ces conditions, déterminées par règlement. Pourrait-on, par exemple, exiger de cet immigré qu'il vive un minimum de deux ans dans cette région? «On verra dans les règlements», dit simplement Mme Gauvin, sans commettre le ministère.

L'établissement des immigrants en région est un élément de la politique québécoise d'immigration, adoptée en 1990.

La concentration des immigrants à Montréal prive les autres régions de leur apport économique, lit-on dans ce document.

Mais surtout, elle fait porter aux seuls Montrealais la responsabilité d'intégrer les nouveaux arrivants. Selon le document, ce déséquilibre peut créer, à long terme, deux Québec dans une métropole cosmopolite et le reste du Québec pure laine.

Les conventions collectives pourront durer plus de 3 ans

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre du Travail, M. Normand Chéry, a déposé hier le projet de loi 116 qui assouplit le Code du travail.

Le projet de loi vise principalement à permettre aux parties de signer des conventions collectives de plus de trois ans. Il prévoit également, pour les conventions de longue durée, de nouvelles périodes pendant lesquelles pourra s'exercer le droit au changement d'allégeance syndicale.

Présentement, le Code du travail limite à trois ans la durée des conventions collectives. Le ministre de l'Industrie, M. Gerald Tremblay, a plusieurs fois souhaité que cette limite soit abolie, y voyant une entrave à l'économie. Il avait mentionné l'assouplissement du travail parmi les mesures à considérer dans un plan de relance de l'économie que le gouvernement doit toujours publier cet automne. Lui-même favorise des conventions collectives de longue durée, qu'il appelle «contrat social».

Le projet allège aussi les procédures reliées aux négociations en supprimant l'obligation pour les parties de transmettre certains avis au ministre; supprime la fonction de greffier dans l'arbitrage d'un différend; autorise la réunion d'affaires portées devant le commissaire général du travail; permet la suspension des négociations lorsque doit être déterminée une question soulevée dans le contexte de l'aliénation d'une entreprise; abolit la requête pour permission d'appeler au Tribunal du travail; confère à ce tribunal le pouvoir de rejeter un appel qu'il juge abusif ou dilatoire; établit un délai pour rendre jugement et autorise le juge en chef de dessaisir un juge d'une affaire qui traîne.

Contrebande du tabac

Bourassa aurait une politique de «deux poids deux mesures»

Québec (PC) — L'opposition péquiste a accusé hier le gouvernement Bourassa d'avoir une politique de «deux poids deux mesures» dans le dossier de la contrebande du tabac.

«Certains individus peuvent vendre illégalement des cigarettes tandis que d'autres sont immédiatement arrêtés et accusés», a signalé hier à l'Assemblée nationale le député péquiste de Jonquière, Francis Dufour, en citant le cas d'un citoyen de son comté arrêté pour ce commerce illégal pendant que des Mohawks se livrant à la même activité demeurent impunis.

En réponse, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a soutenu qu'avant de s'en rendre aux Mohawks, il faut se rappeler que nous sommes «en face d'un problème qui a une dimension policière, mais aussi une dimension politique».

«Les Indiens n'acceptent pas notre loi. Ils prétendent qu'ils vont avoir leur propre loi et tout le monde soutient au Canada le principe du droit inhérent à l'autonomie des Indiens», a rappelé M. Ryan qui poursuivait en affirmant que toute intervention contre les autochtones «peut nous conduire à des impasses comme celle que nous avons connues en juillet 1990».

Mais pour le député Francis Dufour, il faudrait que «le ministre passe de la parole aux actes pour démontrer aux citoyens du Québec qu'il n'y a qu'une seule justice au Québec».

Paul Bégin candidat du PQ dans Louis-Hébert

Québec (PC) — L'avocat québécois Paul Bégin a annoncé sa candidature, hier, à l'investiture du Parti québécois pour le comté de Louis-Hébert. L'assemblée pour le choix du candidat aura lieu le 30 novembre.

Deuxième vice-président du parti, M. Bégin est le seul candidat en lice actuellement. C'est un militant péquiste de longue date et même un ancien membre du défunt Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN).

Des rumeurs avaient avancé le nom de la présidente de la Fédération des infirmières du Québec, Diane Lavallée, comme candidate possible pour l'investiture péquiste contre M. Bégin, mais Mme Lavallée a confirmé en fin de semaine qu'elle ne serait pas sur les rangs contre le vice-président péquiste.

En dépit de ce retrait, les dirigeants régionaux du Parti québécois ont consacré beaucoup d'efforts, hier, pour dissiper l'effet de dissension qui semble se dégager du choix de plusieurs candidats péquistes dans la région de Québec.

La candidature de Mme Lavallée contre M. Bégin était moussée par le député péquiste de Lévis, Jean Garon. Selon le candidat Paul Bégin, le message qu'a voulu transmettre le député de Lévis en appuyant Mme Lavallée est qu'il faudra avoir plusieurs femmes candidates dans la région de Québec.

M. Bégin a nié que des comités aient été «réservés» pour des candidats vedettes du PQ dans la région ou les plus récents sondages montrent une forte désaffection des électeurs à l'endroit du gouvernement libéral en place.

Le Parti québécois devra faire en sorte qu'il y ait des femmes candidates, a également reconnu le responsable régional et candidat lui-même dans Charlevoix, Rosaire Bertrand.



Claude Ryan PHOTO ARCHIVES

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Au lendemain du recul islamiste aux élections jordaniennes

Un accord entre Amman et Jérusalem semble imminent

Le Front d'action islamique, farouche opposant de la paix avec Israël, a reculé en Jordanie et ne dispose plus que de 16 députés, contre 22 auparavant, selon les résultats définitifs des premières élections multipartites depuis 37 ans, tenues lundi. Le prochain parlement, au sein duquel siègeront également un représentant du Parti démocratique socialiste et un

représentant du Parti populaire démocratique, sera dominé par des indépendants modérés. Les électeurs ont aussi élu la première femme députée de l'histoire du pays: Toujane al Fayçal, une ancienne présentatrice de la télévision. Israël s'est félicité de ce recul des fondamentalistes et a souligné que ces élections feraient avancer la paix au Proche-Orient.

Jérusalem (Reuter) — Israël et la Jordanie se sont rapprochés d'un accord, a déclaré hier le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres.

Interrogé sur ce point à la télévision, il a répondu: «Une grande partie des problèmes ont été réglés, le reste peut l'être».

Shimon Peres n'a pas répondu directement aux propos de Yasser Arafat qui avait affirmé dans la journée à Bruxelles qu'Israël et la Jordanie allaient signer dans les prochains jours un accord «d'amitié». A Jérusalem, un conseiller de Shimon Peres s'était précédemment borné à dire: «Nous ne réagissons pas».

Mais un ministre israélien qui souhaitait garder l'anonymat avait reconnu qu'il y avait bien «anguille sous roche» en notant avec un sourire en-

tendu que le président de l'OIP «sait apparemment quelque chose».

Israël et la Jordanie négocient à Washington la paix dans le cadre du processus engagé en octobre 1981 à Madrid, mais Amman refuse de signer un traité de paix en bonne et due forme tant que la Syrie n'en fait pas autant.

Néanmoins, à en croire la presse de Jérusalem, Israël et la Jordanie, qui se sont déjà entendus en septembre à Washington sur la méthode de règlement de leurs contentieux, ont conclu des ententes d'ordre économique ces derniers jours. Cette avancée aurait été réalisée au cours de neuf heures d'entretiens secrets entre le roi Hussein et Shimon Peres la semaine dernière à Amman. Le souverain jordanien s'est refusé à confirmer cette information, mais il ne l'a pas démentie.

Au ministère des Affaires étrangères israélien, on rappelait simplement que Shimon Peres «a déjà déclaré lundi qu'il pourrait y avoir bientôt un accord avec la Jordanie».

La radio israélienne a déclaré de son côté qu'Israël et la Jordanie étaient d'accord sur le principe d'une rencontre à Washington entre le Premier ministre Yitzhak Rabin et le roi Hussein, sous les auspices du président Bill Clinton.

Interrogé sur la possibilité d'une telle rencontre cette semaine à Washington, Shimon Peres a répondu que ce serait prématuré. «Le premier ministre se rend à Washington dès mercredi et il faut du temps pour préparer ce genre de rencontre».

De son côté, le roi Hussein a démenti qu'il comptait se rendre aux Etats-Unis cette semaine.



Yasser Arafat en compagnie de Jacques Delors, hier à Bruxelles.

Arafat plaide pour une force multinationale

Bruxelles (AFP) — Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OIP) Yasser Arafat a demandé aux Douze d'étudier la possibilité d'envoyer une force multinationale dans les territoires occupés par Israël et qui doivent passer sous contrôle palestinien, lors de sa visite à Bruxelles lundi et mardi, et les Douze se sont déclarés prêts à étudier cette demande.

Selon M. Arafat, les Israéliens ne veulent pas d'une force des Nations unies mais il faut une force multinationale «pour nous aider ainsi que les Israéliens à favoriser un retrait des troupes» israéliennes des territoires et «assurer le couloir» entre Gaza et Jéricho.

Le président en exercice du Conseil des ministres de la Communauté, Willy Claes, a indiqué que les Douze allaient «examiner avec attention» cette demande tout en précisant qu'il fallait vérifier si elle était compatible avec les accords de Washington sur le passage à l'autonomie palestinienne des territoires occupés par les Israéliens.

«Nous savons que les Israéliens préféreraient assurer eux-mêmes la sécurité de leurs ressortissants dans les territoires», a-t-il cependant souligné en indiquant que l'Union européenne «allait entamer des consultations avec Israël et toutes les parties concernées sur ce point».

Lors de sa visite à Bruxelles, Yasser Arafat a été accueilli comme un chef d'Etat, reçu par le Roi des Belges Albert II et le président de la Commission européenne Jacques Delors sans compter un déjeuner avec les ministres des Affaires étrangères des Douze pays de l'Union européenne.

Jacques Delors a souligné que Yasser Arafat et l'autorité nationale palestinienne étaient désormais les interlocuteurs de la Communauté pour la définition et l'utilisation de l'aide internationale dans les territoires.

EN BREF

L'AFRIQUE DU SUD RÉADMISE À LA FAO

Rome (Reuter) — La FAO a voté hier la réadmission de l'Afrique du Sud en son sein après 29 ans d'absence. Les délégués des pays membres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ont applaudi à l'annonce du résultat, acquis par 128 voix contre dix et cinq abstentions. L'Afrique du Sud, qui avait quitté l'organisation en 1964, retrouvera l'ensemble de ses droits et privilèges dès que sera mis en place le conseil chargé de superviser la transition démocratique du pays, a précisé un porte-parole. La réadmission de l'Afrique du Sud porte le nombre des membres de la FAO à 169.

PRIX DE LA LIBERTÉ À DES ORGANISMES HAÏTIENS

(Le Devoir) — Le Prix international pour la liberté 1993 va cette année à la Plateforme des organismes haïtiens de défense des droits humains qui oeuvre «dans des conditions difficiles» depuis octobre 1991 pour le retour du président élu Jean-Bertrand Aristide. Un jury de cinq membres désigné par le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, dont le siège est à Montréal, vient d'établir son choix. Le prix, assorti d'un chèque de 30 000 \$, sera remis à un représentant des neuf organisations membres de la Plateforme lors d'une cérémonie coïncidant, le 10 décembre, avec le 45e anniversaire de la Déclaration universelle des droits. L'an dernier, ce prix était allé à l'Instituto de defensa legal, de Lima (Pérou).

PYROMANE PRÉSUMÉ AUX ARRÊTS EN CALIFORNIE

Los Angeles (AFP) — Un adolescent de 17 ans a été arrêté dans l'enquête sur les récents incendies qui ont dévasté le sud de la Californie, a-t-on appris hier de source officielle. Il a avoué avoir allumé un feu qui a brûlé une vingtaine de maisons à Anaheim, au sud-est de Los Angeles, en octobre. Cinq autres jeunes gens seraient impliqués. Par ailleurs, un sans-abri, qui avait été arrêté après avoir allumé un feu pour se réchauffer à Altadena où 100 maisons ont été détruites, a été inculpé. Un homme de 43 ans, Thomas Lee Larsen, qui avait envoyé des lettres à des commissariats de Californie dans lesquelles il menaçait d'allumer des feux pour se venger d'une saisie de sa propriété, avait été inculpé lundi, mais aucun lien n'a été établi entre lui et les récents feux.

UN DEUXIÈME LABORATOIRE ACCUSÉ DANS LE SCANDALE DU SANG

Hanovre (AFP) — Un deuxième laboratoire a été accusé hier en Allemagne d'avoir utilisé des dons sanguins non testés, dans un nouveau rebondissement du scandale de sang contaminé par le virus du SIDA qui ébranle l'Allemagne depuis un mois. La firme Haemoplast de Osterode a produit du plasma à partir de dons non testés et l'a distribué à 64 hôpitaux dans toute l'Allemagne cette année seulement, a annoncé le ministère régional des affaires sociales de Basse-Saxe. Le ministère a ordonné l'arrêt immédiat des livraisons de plasma frais par Haemoplast, ainsi que le retrait de ses produits. Il examine par ailleurs la liste des livraisons effectuées par Haemoplast ces dernières années et estime tout-à-fait possible que du plasma Haemoplast ait été livré à d'autres sociétés pharmaceutiques.

Les murs tombent, la mémoire reste

Deux anniversaires — celui de la chute du mur de Berlin en 1989 et celui de la Nuit de Cristal qui marqua en 1938 le début de l'Holocauste — ont été célébrés simultanément, hier, en Allemagne. Cette date traduit bien, à la fois, les relations ambiguës qu'entretiennent les Allemands avec leur passé, et les difficultés de la réunification.

KEVIN LIFFEY
REUTER

Bonn — Offices commémoratifs et manifestations ont ponctué, hier, la journée qui traduit le mieux les relations ambiguës qu'entretiennent les Allemands avec leur passé aussi bien qu'entre eux.

Le 9 novembre 1938 et sa «Nuit de Cristal», début de l'Holocauste, virent les nazis saccager des boutiques de commerçants juifs et des synagogues dans tout le pays.

Le 9 novembre 1989, date à laquelle tomba le Mur de Berlin, marqua l'effondrement du communisme en Allemagne de l'Est et du Rideau de Fer qui coupait l'Europe en deux.

Si beaucoup d'Allemands de l'Ouest ont saisi l'occasion pour stigmatiser le regain de racisme que connaît le pays, leurs compatriotes de l'Est ont surtout évoqué la lourde tâche consistant à ressouder les deux moitiés d'une Allemagne seulement réunifiée sur le plan géographique.

Rita Sëssmuth, présidente du Parlement, a engagé les Allemands de l'Est — dont l'ancien gouvernement se disait «antifasciste» — et refusait d'endosser la responsabilité du massacre de six millions de Juifs — à se joindre à l'effort de mémoire désormais inscrit dans l'héritage culturel allemand.

«Ce n'est en nous rappelant le passé ensemble que nous éviterons de devenir aveugles aux choses qui, aujourd'hui, mettent une fois de plus en péril notre coexistence démocratique — intolérance, violence, indifférence, manque de solidarité...», a-t-elle dit en prononçant le discours commémoratif annuel.

«Nuit des pogromes»

La date de 1938 reste attachée dans la conscience collective allemande au début de la tentative d'extermination de la race juive par le régime hitlérien.

Les autorités préfèrent aujourd'hui l'expression «Nuit des pogromes» à celle, populaire et plus anodine, de «Nuit de cristal», qui évoquait les débris de verre jonchant les quartiers juifs de 1938.

De Berlin à Cologne, la petite communauté juive encore établie en Allemagne marquait la journée par des cérémonies aux emplacements d'anciens cimetières ou de synagogues détruites.

Des militants des droits civiques ont insisté sur le risque d'un retour à la barbarie passée en évoquant la vague d'attentats racistes qui a fait au moins 30 morts depuis 1990, souvent du fait d'éléments néo-nazis déclarés.

«On ne peut jamais trouver d'équivalents historiques exacts, mais le spectre resurgit», a dit Alissa Fuss, présidente juive de la Ligue internationale des droits de l'homme, à la radio.

Mais bien des Allemands de l'Est, comme le présentateur de télévision qui lançait un «bonjour en cet anniversaire de la chute du Mur», s'attardaient plus volontiers sur le 9 novembre 1989.

Pour eux, le jour où des millions de personnes franchirent des frontières fermées depuis des décennies reste le meilleur souvenir de la réunification — qui en est venue à symboliser depuis l'effondrement des industries, un chômage massif et l'invasion des systèmes de référence occidentaux.

Monument controversé

En Allemagne occidentale, le Frankfurter Allgemeine fait valoir que «chaque événement doit être marqué pour lui-même, indépendamment des autres événements que l'histoire a inscrites le même jour des décennies plus tôt ou plus tard».

Pour ce quotidien, le silence observé par la classe politique sur l'anniversaire de la chute du Mur traduit l'embarras que lui inspire son incapacité à intégrer l'Allemagne orientale depuis 1989.

Neues Deutschland, ancien organe du parti communiste est-allemand, estime que ses lecteurs s'associent avant tout, le 9 novembre, à la disparition du Mur: «Seul un idiot s'en fâcherait. Et seul un idiot dirait ne pas avoir peur des Allemands s'ils oublient le Mur et les autres événements liés à cette date.»

A Berlin, la police a arrêté hier douze manifestants qui s'étaient enchaînés à un nouveau monument controversé à la mémoire des victimes de la guerre et de la tyrannie. Le chancelier Helmut Kohl doit l'inaugurer dimanche, mais la communauté juive berlinoise boycottera la cérémonie.

Les manifestants, alliance antifasciste et antiraciste, jugent ce monument scandaleux parce qu'il assimile à leurs yeux les victimes du fascisme à ceux qui en furent responsables. «Ceux qui oublient le passé le verront se reproduire», disait une de leurs banderoles. «Maintenant, avant qu'il soit trop tard — Combattez les vieux et les nouveaux fascistes».

Le leader juif berlinois Jerzy Kanal a déclaré inacceptable un monument qui commémore «en une demi-phrase» le massacre de millions de Juifs, de Gitans et d'autres victimes du IIIe Reich.

RUSSIE

Un texte à la mesure de Boris

Le projet de Constitution consacre le droit de propriété et les pouvoirs étendus de la présidence

Le président Boris Eltsine a exhorté hier soir à la télévision le peuple russe à plébisciter son projet de Constitution. M. Eltsine a dit que la Russie avait «besoin d'ordre. Non pas de l'ordre répressif affreux des camps staliniens, mais d'un ordre légal stable». Le document lui confèrera tellement de pouvoir que même ses partisans s'en inquiètent.

Moscou (Reuter) — Le projet de constitution, divulgué hier par le président Boris Eltsine, accorde aux citoyens russes le droit à la propriété privée, renforce les pouvoirs présidentiels et le statut des 89 membres de la fédération.

Ce projet, qui sera soumis par référendum à l'approbation de la population le 12 décembre, stipule que la Russie adoptera toutes les principes fondamentaux, qui caractérisent les démocraties occidentales et notamment le droit de propriété désormais garanti par l'Etat.

Mais le président Boris Eltsine, qui a récemment éliminé le parlement conservateur a pris soin de ne pas permettre au nouveau parlement d'empiéter sur les prérogatives présidentielles. Selon le projet de constitution, le chef de l'Etat élu pour un mandat de quatre ans renouvelable une seule fois, disposera de pouvoirs si étendus que même ses plus fervents partisans s'en sont inquiétés.

Le champion du monde d'échecs Garry Kasparov a estimé lors d'une conférence de presse que la nouvelle constitution donnait trop de pouvoirs à l'exécutif et a prédit qu'elle serait remplacée d'ici à deux ans. «Elle est de toute évidence temporaire, elle n'est pas faite pour le

long terme», a déclaré le champion qui fait campagne pour le mouvement pro-Eltsine, «Choix de la Russie».

Selon le texte du projet constitutionnel, le président nommera, avec l'accord du parlement, le premier ministre et tous les membres du gouvernement, dont il pourra présider les réunions. Il pourra dissoudre l'assemblée législative, si elle n'avalise aucun de ses trois candidats au poste de premier ministre ou si elle adopte une motion de censure contre le gouvernement.

Le président proposera également un candidat à la présidence de la banque centrale et à tous les postes-clés du pouvoir judiciaire et au poste de procureur général. La banque centrale sera plus indépendante et aura pour tâche principale la défense de la stabilité du rouble. La procédure de destitution du président, définie par le projet de constitution, est si complexe qu'elle la rend pratiquement inopérante.

Seule la chambre basse du parlement — la Douma — sera élue. Chacun des 89 membres constitutifs de la fédération russe nommera deux représentants à la chambre haute — le Conseil de la Fédération. Les deux chambres siègeront séparément et ne se réuniront que pour écouter les déclarations présidentielles.

HAÏTI

Aristide refuse de s'avouer vaincu

Washington (AFP) — Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a écarté hier toute éventualité de démission et de nouvelles élections pour débloquer la crise en Haïti.

Il a en revanche estimé que le peuple haïtien serait satisfait d'une intervention militaire internationale mais a indiqué que la constitution haïtienne lui empêchait de la demander.

«Vous pouvez souligner trois fois le mot jamais», a-t-il répondu à une question sur l'éventualité d'un nouveau scrutin pour élire un président dont la présidence à Haïti serait acceptée par l'armée. «Vous pouvez le souligner dix fois, a-t-il dit au sujet de sa propre démission. Ma démission est le meilleur moyen de tuer la démocratie».

Le président Aristide, chassé par un coup d'Etat en septembre 1991, s'adressait au club Tocqueville qui réunit la presse francophone de Washington. Il s'agissait de sa première

intervention publique depuis l'échec du médiateur de l'ONU Dante Caputo pour renouer le dialogue entre le chef des militaires du général Raoul Cédras et le gouvernement constitutionnel pro-Aristide de Robert Malval. Il a relevé que le président Bill Clinton n'avait pas rejeté l'idée de l'usage de la force pour le rétablir dans ses fonctions comme le prévoit un accord signé avec les putschistes en juillet à New York.

«Je suis certain que le peuple haïtien serait heureux de se débarrasser des criminels, a-t-il dit, mais si je demande une intervention militaire je serai condamné par ma constitution.»

Le président Clinton, dans un entretien télévisé, avait relevé dimanche que les Etats-Unis ou les Nations unies ne pouvaient pas agir en l'absence d'une requête du président haïtien.

Interrogé sur ses relations avec l'administration américaine le président

haïtien, qui vit dans un hôtel de Washington sous protection des services secrets américains, a estimé qu'elles étaient «en général très bonnes».

Il a répété hier sa demande d'un embargo total en expliquant que les sanctions précédentes avaient amené le général Raoul Cédras à négocier et à signer l'accord de Governors Island et que de nouvelles sanctions devaient l'amener à le respecter. L'administration Clinton est opposée à une telle mesure qui, selon elle, déclencherait un exode massif des Haïtiens.

Interrogé sur un rapport de l'Université Harvard qui estime que 1000 enfants haïtiens meurent chaque mois à cause des sanctions économiques déjà en place, il a admis qu'il s'agissait «d'un drame qui doit traverser la conscience de l'humanité». Mais pour lui les sanctions ne sont que la conséquence du refus des militaires d'accepter son retour.

FRANCE

Rafle chez les islamistes algériens

Paris (AFP) — Une spectaculaire opération de police menée dans les milieux islamiques en France a conduit à l'arrestation de 88 personnes dans une vingtaine de départements, parmi lesquelles les membres du bureau de la Fraternité algérienne en France (FAF), relais du Front islamique du salut (FIS).

La garde à vue de 13 des personnes interpellées devait être prolongée dans la nuit pour 24 heures supplémentaires, à la suite de la découverte de «documents compromettants» laissant croire que les intéressés se livraient à des activités illégales, a-t-on appris de source judiciaire.

Parmi les 13 personnes concernées par cette mesure se trouvent en particulier les deux responsables de la FAF, Djaffar El Houari et Moussa Kraouche.

Dix jours après la libération des trois agents consulaires français enlevés à Alger, plusieurs services de police ont effectué des perquisitions, aux premières heures de la matinée, aux domiciles de 65 personnes et dans 11 locaux associatifs proches des islamistes algériens à Paris, en banlieue, et dans plusieurs grandes villes françaises.

Cette opération, déclenchée dans le cadre d'une enquête préliminaire du parquet de Paris pour association de malfaiteurs, est destinée à «vérifier que chacun sur notre territoire national respecte les lois de la République», a précisé le premier ministre, Edouard Balladur.

Le juge d'instruction anti-terroriste Laurence Le Vert, du tribunal de Paris, a autorisé les perquisitions dans le cadre de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986, mais aucune information judiciaire n'avait été ouverte hier soir.

Du matériel de propagande, des exemplaires de revues interdites, de faux documents d'identité et d'importantes sommes d'argent ont été saisies, ainsi qu'une abondante documentation, a-t-on indiqué au ministère de l'Intérieur. Quelques armes à feu en vente libre ont également été découvertes, a-t-on appris de bonne source.

La FAF, considérée par la police comme un relais du FIS, apparaît comme l'une des principales organisations touchées par cette opération. Tous les membres de son bureau, du trésorier au président, ont été interpellés. L'appartenance au FIS ne constitue pas un délit. En effet le FIS, non officiellement déclaré en France, n'y est pas interdit et la FAF est une association dûment déclarée.

É D I T O R I A L

Lents progrès au Proche-Orient

François Brousseau

Lenteurs apparentes des discussions israélo-palestiniennes en Égypte, consécration de Yasser Arafat en Europe, où on lui promet assistance financière et logistique pour une Palestine à construire, défaite électorale, en Jordanie, des intégristes partisans du «refus»: les signaux en provenance du Proche-Orient sont parfois contradictoires, mais globalement encourageants.

Deux faits frappent l'observateur du grand dégel israélo-palestinien après l'historique poignée de main entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, le 13 septembre dernier à Washington.

D'une part — déception — il y a l'extrême lenteur des négociations en cours, qui donnerait presque l'impression, par moments, que rien ne s'est passé. Rencontres de «groupes de travail» à Taba, vagues déclarations au Caire, suspension des pourparlers par les Palestiniens (prétextant, non sans fondement, que le retrait israélien de Gaza ne s'annonce pas «complet»); tout cela, c'est de la diplomatie lente comme on ne la connaît que trop bien.

D'autre part — heureuse surprise — il y a la faiblesse du «front du refus», en particulier du côté arabe, que l'on avait pourtant toutes les raisons de redouter. Malgré deux ou trois attentats signés par eux en septembre-octobre, les Abou Nidal, Ahmed Jibril et autres fous furieux qui avaient condamné à mort pour «traîtrise» Yasser Arafat et ses proches, se font aujourd'hui assez discrets.

Certes, on n'abat pas en deux mois un mur de haine et de préjugés comme celui qui sépare Israël et le monde arabe. Mais, mine de rien, après l'incroyable catharsis de septembre 1993, le front du refus semble peu à peu reculer.

Sur le plan diplomatique d'abord, et malgré mille préventions et arrière-pensées, les voisins d'Israël sont manifestement à la veille d'une négociation directe avec l'ancien ennemi juré. En Jordanie, les partisans de l'affrontement — les islamistes radicaux — ont subi une nette défaite lors du premier scrutin démocratique dans le royaume hachémite. Les clients terroristes des États comme la Syrie et l'Iran semblent de moins en moins capables d'organiser des actions de sabotage de grande envergure. Quant au monde occidental — une fois n'est pas coutume —, il accourt au bon moment, avec de bons principes, pour aider à la construction de l'entité palestinienne.

Sur le plan géopolitique, donc, un ciel assez dégagé. Mais la reconnaissance mutuelle inscrite dans la déclaration de principes du 13 septembre a-t-elle cheminé là où ça compte, dans les coeurs des principaux intéressés, et se traduira-t-elle bientôt dans les faits?

Et d'abord, qui sont les adversaires de la reconnaissance mutuelle et des concessions nécessaires pour arriver à la paix? Représentent-ils une fraction importante, voire majoritaire des populations concernées? Ou ne sont-ils au contraire qu'une frange, agissante et fanatique, d'activistes professionnels?

Ce dernier cas de figure semble s'appliquer plus particulièrement au camp palestinien. Mais, on l'a vu, les «durs», du genre FPLP ou Fatah-commandement révolutionnaire se sont plutôt tenus tranquilles au cours des deux derniers mois.

Plus que le vieux radicalisme palestinien laïque

dont les bases traditionnelles occultes en Syrie, en Irak ou en Libye semblent s'être érodées, c'est le terrorisme d'inspiration religieuse qui, dit-on, serait aujourd'hui le plus menaçant. La nouvelle convergence — réelle bien que parfois exagérée — entre intégrisme islamiste et radicalisme palestinien, devrait en principe donner un nouvel élan à un groupe comme le Hamas.

De fait, les derniers affrontements sur le terrain concernent au premier chef les intégristes islamiques et les colons israéliens des territoires occupés, qui représentent le pendant juif du «front du refus» arabe. Mais ces incidents, pour tragiques qu'ils soient, restent d'une envergure limitée, locale, difficilement à même d'entraîner un dérapage global.

Ce sont pourtant ces colons qui pourraient s'avérer le principal grain de sable dans le processus consacré par les signatures du 13 septembre. Ce sont eux qui, établis après 1967 dans des territoires qu'ils considèrent partie intégrante du Grand Israël, ne peuvent accepter «l'inadmissible reddition»

Le mur

du refus

s'effrite

peu à peu

— véritable renversement du sionisme traditionnel — que représente l'accord de Washington, malgré sa portée limitée.

Certes, au-delà de quelques dizaines de milliers de colons fatalement plus radicaux que l'Israélien moyen, l'opposition au processus de Washington a aussi des bases populaires réelles en Israël même. Mais les sondages donnent encore une bonne majorité en faveur de l'accord. Et ce, même si les citoyens de Jérusalem viennent tout juste d'élire à la mairie un représentant du Likoud (opposition de droite) réputé «dur», notamment sur la question

de la libre implantation des citoyens juifs dans Jérusalem-Est.

Israël est un État constitué, démocratique, qui occupe manifestement, aujourd'hui, le haut du pavé dans sa rencontre historique avec le frère ennemi palestinien. Dans ce pays, l'appui ou l'opposition au processus de paix est un simple phénomène d'opinion publique. Tel n'est pas précisément le cas pour les Palestiniens.

Ces derniers; peuple sans État et sans tradition démocratique, guettés par le désespoir et par la décadence de leurs organismes traditionnels, n'avaient pas le choix, cet été, d'accepter ou non les morceaux — Gaza et Jéricho — qu'on a bien voulu leur céder en guise de «premier pas».

Chez eux, l'attitude face à l'accord en est plutôt une d'acceptation résignée, sur l'air du «mieux que rien». L'acceptation de la cohabitation avec les Israéliens, si elle ne se fait pas de gaieté de coeur, semble largement majoritaire chez les Palestiniens. L'intifada, la révolution, les grands appels à la «reconquête globale», tout cela est terminé. L'heure est à la récupération du minimum vital, et à la lente reconstruction. Par la force des choses, il n'y a pas plus pragmatique, aujourd'hui, que le peuple palestinien.

Dans la longue route vers l'acceptation mutuelle, ce pragmatisme — auquel doit impérativement répondre la générosité du partenaire israélien — est un ingrédient essentiel du succès.

L E T T R E S

Pour en finir avec la scène publique

Grâce à notre antenne-satellite que nous avons installée dans le jardin et choisi d'orienter sur EuroSat, ce satellite qui permet aux Européens de capter certaines émissions provenant de pays francophones, lors de la transmission en différé des nouvelles de Radio-Canada lues par Bernard Derome, j'ai pu saisir récemment sur mon écran de télévision quelques lignes, quelques mots d'une page de *The Gazette* accompagnant un article dans le cadre d'une campagne électorale, où mon père y est décrit comme un *truck driver with a drinking problem* qui savait à peine écrire.

Merveille de la technologie! Moi, vivant hors de tout contexte familial et québécois, entourée de sons allemands, de bergers allemands, de gens de l'Est, de réfugiés de Bosnie, d'intrigues qui ne ressemblent en rien à celles du Québec, ni à cette balle et impressionnante étendue de collines couvertes de vignes ou la période des vendanges bat son plein juste devant ma fenêtre.

Mon père est mort le 12 mars 1975 à 17 h. C'était un mercredi, dehors il faisait une tempête de neige épouvantable. J'ai envie de m'en souvenir, de me souvenir de sa vie, là, en ce moment, et de le respecter plus que jamais.

Le respecter, lui aujourd'hui, et être correcte envers lui, m'engage à ne pas rester inerte, moi, sa fille, devant ce que j'ai lu ce matin sur mon écran de télévision et à démentir avec indignation son *drinking problem*, lui qui avait des rapports tout à fait normaux avec l'alcool.

Il aimait sa famille, il aimait travailler, chanter, c'était un homme foncièrement honnête, responsable et efficace, il était trop modeste. Et c'est vrai qu'il savait à peine écrire. Et compter, à peine également.

Si les caméras de campagnes électorales ne s'éteignent pas à tout jamais dans l'intimité des chaumières de mes grands-pères du lac Saint-Jean, parce que cela me touche au plus profond de moi-même et que cela me dérange, je voudrais qu'au moins l'image de mon père, bonne ou méchante, soit bannie pour toujours de la scène publique.

Elle n'y a pas sa place.
Claudette Bouchard-Aragon
Vienne, 18 octobre 1993

Adieu Doris Lussier

Pour moi, le trait dominant chez cet homme entre tous attachant, c'était la générosité.

Cette qualité illuminait toutes ses actions et expliquait sans doute son option résolue et souriante pour l'indépendance du Québec, de même que son permanent combat pour la langue française.

Il avait la souveraineté joyeuse et ne l'imaginait se réaliser que dans l'allégresse et dans un large consensus. Lors de l'inoubliable «marche» du 24 juin 1990, au lendemain de l'échec de Meech, désignant ce fleuve humain littéralement recouvert par le fleurdelisé, il s'écria: «N'est-ce pas beau: voilà la souveraineté comme elle doit se faire, dans la joie et dans la paix!»

Et il ajouta sa conviction qu'un référendum mené dans ces jours ou dans ces semaines-la, aurait dégagé un «oui» massif.

En mai et juin derniers, encore, il fut très activement de la lutte contre la funeste loi 86 dont il se disait au sens propre du terme, scandalisé. Il avait par ailleurs accepté avec empressement de faire partie de notre petit comité «Avenir de la langue française» et il a contribué à la rédaction du manifeste récemment publié par *Le Monde*. «Des Québécois parlent aux Français», et s'était enquis plusieurs fois, pendant l'été, du sort de ce document.

Jusqu'à la fin, il aura été fidèle au meilleur de lui-même et aura vécu ses

convictions, ses idéaux, dans la fraternité et la générosité.

Merci et adieu, Doris
Jean-Marc Léger
Montréal, 29 octobre 1993

Le gras laitier

Le secteur laitier ne semble pas encore orienté systématiquement vers la diminution optimale de la proportion de gras par rapport à la protéine dans le lait produit. On peut croire qu'il nuit ainsi à l'amélioration de sa rentabilité et de sa compétitivité. Il est tout probable qu'il ne le fait pas parce qu'il a une image surfaite des perspectives de consommation relative de gras laitier par rapport à la protéine.

Il semble bien que l'une des raisons de cette image surfaite soit les marges de prix, entre autres entre le lait 2% et les laits 1% et écrémé (0%), qui selon une logique économique élémentaire ne semble absolument pas représentative de la valeur des composants autres que l'eau qui sont enlevés par rapport à ceux qui restent. En effet, selon des calculs sommaires, entre le lait 2% et le lait écrémé, il y aurait environ 20% ou plus de la valeur des composants qui serait retirée alors qu'au mieux le prix du lait écrémé est de moins de 2,5% inférieur, quand il n'est pas carrément plus cher. Toutes proportions gardées, le cas du lait 1% est le même. Une réduction de prix plus semblable à la réduction de la valeur des composants induirait une hausse des ventes des laits moins gras et donc des perspectives moins exagérées quant à la consommation du gras laitier. Les raisons actuelles qui prévalent pour justifier ces infimes marges de prix doivent sûrement être très valables mais le secteur devrait d'urgence se préparer à ce qu'elles deviennent caduques dans un avenir plus ou moins rapproché.

Jean-Yves Godbout
Agronome
Sainte-Foy, 8 novembre 1993

LE COMBAT DES SCÉNARISTES... STYLE "SUMO"



La Dame de Fer, dure à cuire politique

Le passage de Margaret Thatcher à Toronto me rappelle qu'à l'exception de Real Caouette, l'ancienne première ministre britannique est le politicien le plus intéressant que j'aie connu à titre de journaliste. Devenue dernièrement Baroness Thatcher de Kesteven, membre de la chambre haute à Westminster, elle reste un des plus grands personnages de notre siècle — membre du panthéon à côté des deux géants de la Deuxième Guerre, Churchill et de Gaule.

Ce n'est pas, bien sûr, l'opinion de tout le monde. Pour certains, elle est un désastre total, la grande responsable de la division de ses concitoyens en riches et pauvres, les deux sociétés décrites au XIXe siècle par Disraeli.

Ce n'est pas un jugement totalement injuste. Le Thatcherisme a laissé dans son sillage une population affligée par le chômage et la lutte des classes.

Mais moi, je me souviens d'un pays, avant l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, qui était vraiment en panne, qui n'avait plus confiance en soi, qui semblait destiné à glisser jusqu'au bas de l'échelle européenne. En 1978-79 ma famille a vécu en compagnie des Britanniques les fameux hivers de mécontentement.

C'était l'époque où l'arrogance des syndicats était suprême. Rien ne bougeait sans leur permission. L'industrie était paralysée. Les hôpitaux ne pouvaient soigner les malades. A Leicester Square, au centre de Londres, les ordures s'empilaient. Même les pompes funèbres ne pouvaient entrer les morts.

A ce moment-là, en mai 1979, Margaret Thatcher a gagné les élections. Maggie a commencé dès le lendemain un réaménagement complet de la vie publique anglaise. Je me souviens bien de ces premières heures.

Vers 5 heures le vendredi matin, c'était clair que les tories avaient gagné, Mme Thatcher — comme les journalistes — a pris quelques heures de repos. Vers 15 h, elle a reçu un appel de Buckingham Palace et, immédiatement après sa rencontre avec la reine, elle s'est rendue directement au 10, Downing Street. Les déménageurs



NORMAN WEBSTER

s'occupaient déjà des meubles du premier ministre sortant, James Callaghan.

Le samedi, elle nommait tous les membres de son cabinet; le mardi, elle les convoquait pour la première séance; exactement une semaine plus tard, elle convoquait le nouveau parlement pour un discours du trône; un mois plus tard, son chancelier présentait un budget avec des prescriptions radicales pour l'économie. (En comparaison: c'est aussi en mai 1979 que Joe Clark a battu Pierre Trudeau et il n'a convoqué le nouveau parlement qu'au mois d'octobre.)

Ce rythme laissa le pays à bout de souffle. C'était, comme à l'arrivée au pouvoir de Churchill en 1940 ou de de Gaulle en 1958, la fin d'une période d'incertitude et d'équivoque, le commencement d'une époque de leadership basé sur des principes fermes, sous la direction d'un chef qui croyait profondément en sa mission historique.

Et quel bilan! Pendant son séjour à Downing Street, dont elle parla longuement dans sa brique de 914 pages qui vient d'être publiée au Canada, la célèbre Dame de Fer a complètement changé l'orientation de sa nation.

Réformes profondes pour limiter le pouvoir destructeur des grands syndicats. Réformes des finances publiques. Privatisation des grandes sociétés d'État. Guerre contre l'agression argentine dans les Malouines. Guerre contre les mineurs de charbon. Guerre contre le Commonwealth (et Brian Mulroney) dans l'affaire des sanctions contre l'Afrique du Sud. Guerre contre le Parti travailliste et tous ses propos néfastes.

À PROPOS

... de médiation familiale

La médiation est un moyen offert aux couples qui ont pris la décision de se séparer ou de divorcer mais qui n'arrivent pas à s'entendre sur des questions aussi concrètes que la garde des enfants, la résidence familiale, les comptes à payer ou la pension alimentaire. Elle leur permet donc, avec l'aide d'une tierce personne neutre, de rechercher des solutions à ces questions. L'entente intervenue à la suite d'une médiation doit être entérinée par le tribunal.

Les personnes résidant sur le territoire couvert par les districts judiciaires de Montréal et de Québec peuvent se

prévaloir gratuitement d'un service de médiation à la famille. Elles doivent s'adresser au palais de justice de ces municipalités. À Québec, la médiation ne concerne que les questions relatives aux enfants. Dans les autres régions, ce sont des organismes privés qui offrent ces services aux couples. Quelques-uns de ces organismes offrent des services gratuits, mais dans la plupart des cas, un couple doit déboursier pour ces services professionnels lorsqu'il n'a pas droit à l'aide juridique.

Guide québécois de la famille, Secrétariat à la famille, Gaëtan Morin éditeur, 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

Une menace au libre-échange et au fédéralisme

Les ententes parallèles à l'ALENA ne sont qu'une forme de protectionnisme déguisé en souci de l'environnement et des travailleurs

JEAN-LUC MIGUÉ
ENAP

S l'événement fait peu de bruit dans l'ensemble de la population canadienne, les alarmistes de l'environnement et du monde syndical s'agitent aux États-Unis et au Canada autour de la conclusion d'ententes parallèles à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) sur l'environnement et les conditions de travail. Ces accords parallèles marquent le début de la centralisation institutionnalisée des décisions publiques à l'échelle supranationale nord-américaine.

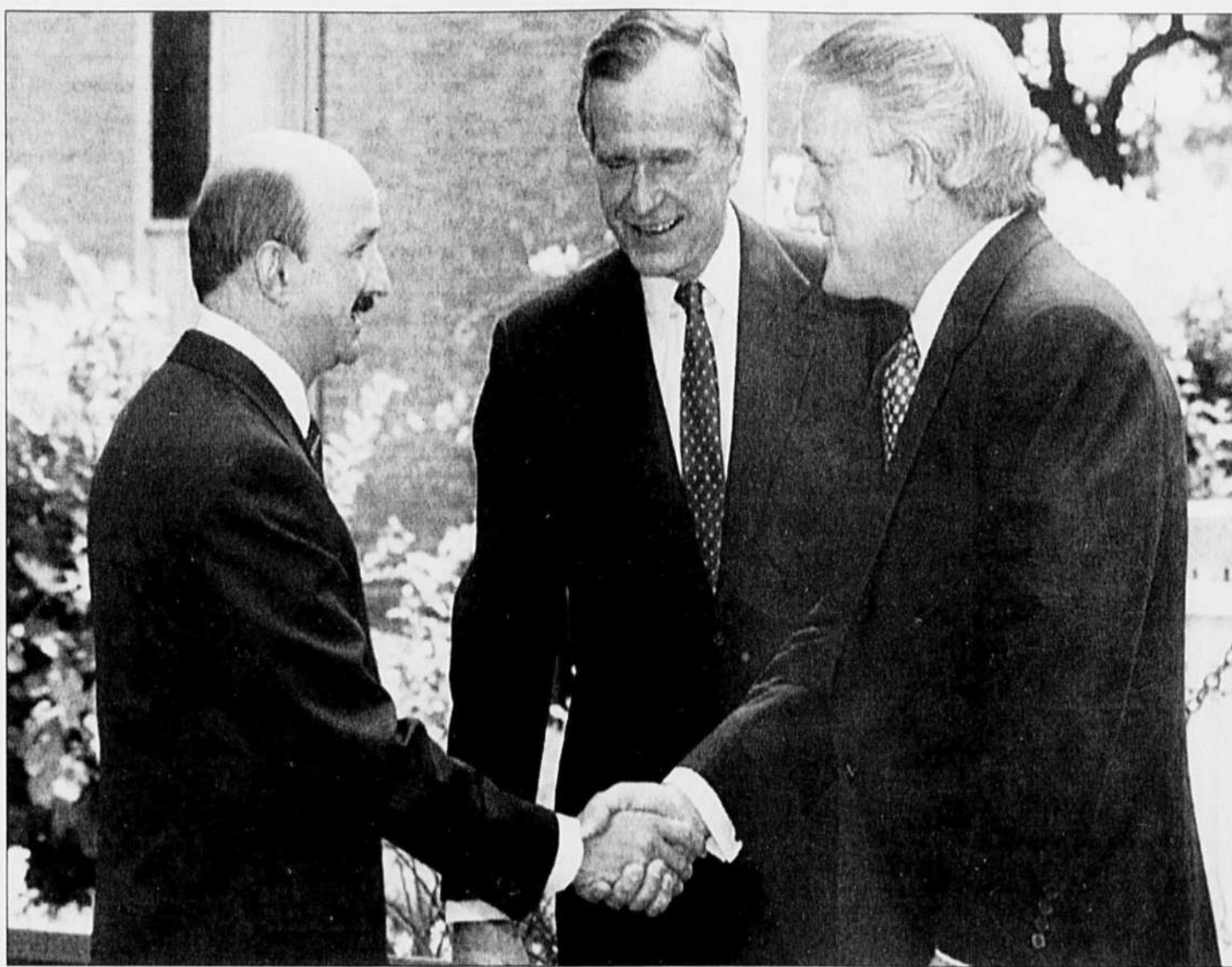
Après avoir sacrifié au cours du dernier demi-siècle l'autonomie des provinces et des États à la planification centrale par Ottawa, Washington et Mexico, voilà qu'on amorce l'étape ultérieure de la centralisation et qu'on s'apprête à imposer le libre-échange et le fédéralisme nord-américain sur l'autel des principes creux de l'écologisme et de la monopolisation syndicale.

Double apport du libre-échange

Dans son principe, l'apport du libre-échange au bien-être de la population est double. L'enseignement classique nous dit d'abord que le libre-échange élève le niveau de vie en favorisant la réalisation d'économies d'échelle et l'accès à meilleur compte par les consommateurs aux produits et services du monde entier. C'est le principe incontesté de la spécialisation des tâches par la multiplication des échanges.

Mais la contribution la plus significative du libre-échange au bien-être collectif sera indirecte; elle viendra de son impact sur les choix publics, sur les décisions des gouvernements nationaux. Ce deuxième apport est rarement souligné, parce qu'il s'avère politiquement impopulaire, c'est-à-dire gênant pour les groupes d'intérêt qui dominent le processus politique. Le libre-échange menace la religion dominante en cette fin de siècle qui repose sur la foi inébranlable dans la politisation de la société. La théorie du fédéralisme enseigne au contraire que le libre-échange imposera une discipline plus serrée aux gouvernements, une fidélité plus grande aux préférences populaires en matière de fiscalité, de réglementation et de services publics.

Le libre-échange place les gouvernements nationaux et locaux en concurrence les uns avec les autres dans tous les domaines d'intervention. C'est la plus grande mobilité des res-



Les artisans de l'Accord de libre-échange nord-américain réunis à San Antonio, Texas, en 1992: Carlos Salinas, George Bush et Brian Mulroney.

PHOTO AP

sources, inhérente au libre-échange, qui impose aux administrations publiques du marché commun le souci de retenir les ressources chez elles, ou du moins de ne pas les repousser.

Après l'avènement du libre-échange, les acheteurs de chaque pays s'empresseront d'aller s'approvisionner chez l'un ou l'autre partenaire, si le gouvernement national s'avise d'alourdir avec excès les coûts de production par une fiscalité trop lourde ou une réglementation trop sévère. Si c'est le capital qui s'avère victime de l'apesantissement étatique, alors les épargnants ne tarderont pas à déplacer leurs

actifs vers les juridictions plus favorables. À la limite, les personnes elles-mêmes «voteront par les jambes» et quitteront le territoire. Pour se prémunir contre ces dangers, chaque administration nationale devra faire preuve d'un plus grand souci d'efficacité, et voir à ce que les bénéfices de ses programmes l'emportent de façon constante sur les coûts.

Tel est le lien analytique qui s'établit invariablement entre le libre-échange et le fédéralisme à l'échelle supranationale. Telle est la logique économique qui justifiait le soussigné de juxtaposer ces deux termes dans le titre d'un petit ouvrage récemment paru sur la signifi-

cation du libre-échange pour les administrations publiques (*Federalism and Free Trade*, The Institute of Economic Affairs, Londres, 1993). Contrairement à une tradition déplorable qui est en train de s'installer chez nous et dans les milieux journalistiques d'Europe, le fédéralisme n'est pas la concession de pouvoirs à l'administration centrale. Au contraire le fédéralisme, c'est la décentralisation.

À l'échelle nord-américaine et européenne, la logique fédéraliste s'exerce dans toute structure politique où le pouvoir de l'autorité s'étend à un territoire de taille moindre que le marché commun. Et à condition surtout que les pou-

voirs de l'autorité centrale supranationale restent clairement et étroitement circonscrits. Pour en revenir à la signification des ententes parallèles, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour découvrir que ces accords ne sont qu'une forme de protectionnisme déguisé en souci de l'environnement et des travailleurs. Les porte-parole canadiens et américains de ce qu'on pourrait désigner comme le gouvernement mexicain en exil et composé du leadership syndical et écologique, font d'une pierre deux coups. D'une part, ils génèrent l'essor du commerce et du capitalisme fondés sur la propriété et la multiplication des échanges.

D'autre part, ils suscitent l'uniformisation des normes de l'environnement et du travail par une bureaucratie centrale, ils neutralisent le processus fédéraliste en train de s'implanter à l'échelle nord-américaine. La mobilité des ressources devient inopérante, puisque les contraintes étatiques s'uniformisent.

Le paradoxe de l'opération est justement que l'environnement physique mexicain souffrira de la conclusion de ces ententes parallèles. Le milieu physique se détériorera par suite de l'effet de revenu qui privera les Mexicains du niveau de vie qui leur permet de accéder à un meilleur environnement. Et aussi par un effet de substitution qui interdira aux Mexicains d'investir leurs efforts dans le type d'amélioration qui leur sera le plus bénéfique.

On sait par exemple que la contribution la plus marquée et en même temps la moins coûteuse qu'on puisse apporter à la santé et au bien-être des Mexicains réside dans l'accès à l'eau potable, aujourd'hui contaminée par les déchets animaux et humains.

Or, en imposant de l'extérieur des normes de dépollution industrielle comparables au reste de l'Amérique du Nord, on se trouve à substituer une qualité excessive d'environnement dans les domaines où le Mexique n'a pas d'avantages comparatifs, soit la dépollution industrielle, à une qualité insuffisante là où l'amélioration lui est comparativement facile, soit l'eau potable.

En un mot, on se trouve à interdire aux Mexicains d'accéder à peu de frais à l'eau propre.

Le fédéralisme n'est pas la concession de pouvoirs à l'administration centrale. Au contraire, le fédéralisme, c'est la décentralisation.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Djane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Littres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Orlène Tremblay; à l'Information économique: Gérard Berubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Thiffault, Claude Turcotte; à l'Information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (éditorialiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA RÉDACTION ARTISTIQUE** Lucie Lacava. **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michelle Bouchard (secrétaire); Ghislaine La fleur (réceptionniste). **L'ADMINISTRATION** (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furuy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Périer, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). **LA PRODUCTION** Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. **LES ANNONCES CLASSÉES ET AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymonde Guay (responsable du financement privé).

La planète comme pays

Nos entreprises doivent se positionner sur les marchés extérieurs qui deviennent plus que jamais les véritables déterminants de notre propre développement économique

JEAN-GUY PAQUET
Président, La Laurentienne Vie

Extraits d'une allocution prononcée devant les membres de la Chambre de commerce Beauport-Côte de Beauport, le 15 octobre 1993, et intitulée «La relance économique: qu'attendons-nous pour agir?»

Au Québec, comme ailleurs sans doute, on se fait un vilain plaisir à se psychanalyser, à s'ausculter, à s'étudier, à scruter nos problèmes à la loupe, à les référer à des groupes d'étude et commissions d'enquête! Pour être franc, je me demande si cela n'a pas un effet démobilisateur et déprimant. Je me demande surtout si nous posons les bons diagnostics et si nous proposons les véritables correctifs.

Il y a, me semble-t-il, un consensus sur les grandes carences qui grèvent notre économie et qui, plus que jamais auparavant, empêchent ou au mieux, retardent une relance économique stable et durable.

Pour l'essentiel, la crise actuelle est structurelle, dans le sens où l'économie mondiale subit des mutations profondes. C'est la globalisation des marchés avec ses conséquences sur nos économies, nos entreprises et nos ressources humaines. Nos industries ont à se restructurer et nos travailleurs ont à s'adapter, à se recycler ou à quitter!

Mais, une bonne partie de nos problèmes, il ne faut pas l'oublier non plus, est aussi de nature conjoncturelle. Nous aurons beau procéder aux ajustements qui s'imposent, si nous n'avons pas d'acheteurs pour nos produits et services, nous ne serons guère plus avancés. C'est la raison pour laquelle l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sensibilisait les pays industrialisés, il y a quelque temps, sur l'importance et l'urgence de stimuler la demande, surtout dans une période où l'inflation n'est plus une hantise et que le marché des changes est assez stable.

Je suis étonné de constater, dans toutes ces analyses, à quel point on a peu ou pas tendance à traiter d'un sujet qui n'appartient majoritairement à la carence de capital neuf, bref de la baisse des investissements directs.

Or, cette carence de capital, nous en sommes tous responsables, investisseurs publics et privés mais aussi, et de façon générale, tous ceux et celles qui disposent de capital, c'est-à-dire vous et moi. La croissance économique d'un pays, d'une région, dépend de quatre facteurs: la consommation, les dépenses publiques, les investissements

et les échanges commerciaux, plus exactement l'excédent de nos exportations sur nos importations. Or, quel est l'état actuel de ces facteurs de croissance? Force nous est de constater que la situation n'est guère rose, particulièrement au niveau de la formation du capital. Nos entreprises investissent peu ou pas. Au début de l'année, Statistique Canada indiquait que les entreprises québécoises entendaient réduire en 1993 leurs dépenses d'immobilisation de 16%, tandis que les entreprises ontariennes, de leur côté, envisageaient de hausser les leurs de 29%. C'est une situation qu'il importe de corriger puisque Statistique Canada avait déjà enregistré pour 1992 une baisse des immobilisations de 17% au Québec.

Nous constatons également que les investissements étrangers directs sont de plus en plus difficiles à attirer. Au cours des années 70 et 80, 53% des entrées de fonds au Canada étaient constituées d'investissements directs. Or, cette portion est passée à 25% aujourd'hui. Ce sont les placements en obligations, qui n'étaient que de 22% en 1990 et qui sont maintenant à 43% des entrées de fonds, qui sont maintenant privilégiées par les investisseurs étrangers, surtout les Américains. Il faut en effet savoir que 38% des obligations canadiennes vendues à des non-résidents sont détenues par des Américains!

Nous ne pouvons compter que sur notre entrepreneurship et notre quart de million de PME pour attirer du capital neuf dans nos régions.

Un troisième constat est que les gouvernements, aussi bien fédéral et provinciaux que municipaux, traversent eux aussi une sérieuse crise budgétaire et financière. Non seulement les gouvernements n'investissent plus et n'ont plus les moyens de faire repartir la machine, mais ils doivent réduire leur taille et leurs dépenses. Personne n'y échappe.

Un quatrième et dernier constat que j'aimerais porter à votre attention est que, hormis les dépenses de consommation, la population en général investit très peu dans ses entreprises. Une étude récente de la Commission des valeurs mobilières du Québec indiquait ainsi que seulement 17% des Québécois détenaient des actions; ce pourcentage n'étant même que de 11%, si l'on parle d'actionnariat direct. C'est donc dire que seulement un Québécois sur neuf est porteur d'actions ordinaires ou privilégiées inscrites à la cote d'une bourse ou négociées sur les marchés hors cote. Notre développement économique est bloqué par une baisse des investissements et une baisse de la demande. Mais, plus important encore, et c'est un peu là la tragédie, c'est que pour relancer l'économie de façon stable et durable, nous ne pouvons plus compter sur les gouvernements et de moins en moins sur les grandes entreprises qui elles-mêmes rationalisent. A mon avis, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, notre entrepreneurship et surtout sur

notre quart de million de PME pour attirer et générer du capital neuf dans nos régions.

Comment remédier à nos problèmes actuels? En fait, nous avons une marge de manoeuvre et j'oserais dire que les solutions deviennent de plus en plus évidentes et même incontournables. Pour relancer l'économie, il faut dégager de nouvelles ressources. D'abord, il importe d'alléger le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises publiques aussi bien que privées doivent donc développer dans chaque région des politiques et stratégies de prospection des investissements étrangers et surtout les mettre en oeuvre, c'est-à-dire consacrer les ressources et être agressifs.

Le commerce international

Premièrement, il est primordial que les entreprises, les gens d'affaires et les gouvernements réalisent l'importance d'attirer à nouveau des investissements étrangers directs dans nos régions. Ça, c'est de l'argent neuf. Les décideurs publics aussi bien que privés doivent donc développer dans chaque région des politiques et stratégies de prospection des investissements étrangers et surtout les mettre en oeuvre, c'est-à-dire consacrer les ressources et être agressifs.

Mais pour cela, il importe de faire notre part puisque le marché des capitaux est très concurrentiel. Les Américains en savent d'ailleurs quelque chose puisque de 1983 à 1992, les investissements étrangers directs dans leur pays sont passés de 69 milliards à moins de 4 milliards. En un mot, cela signifie que les investisseurs étrangers ne se contentent plus au seul marché américain. L'Europe, par exemple, reçoit maintenant 40% des investissements directs mondiaux. Dans l'autre sens, les Français sont de plus en plus actifs sur les marchés extérieurs. Ceux-ci n'investissaient en 1980 que 20 milliards de dollars US contre environ 150 milliards cette année. Selon toute vraisemblance, les Français seraient actuellement disposés à investir au Québec dans des domaines tels que les biotechnologies, l'aéronautique, l'électronique, les transports, le tourisme, l'agro-alimentaire et la restauration. A nous de jouer maintenant.

Une autre façon de générer de l'activité économique et des investissements et de créer des emplois, c'est par le commerce international. Il importe en effet que nos entreprises se positionnent sur les marchés extérieurs qui deviennent plus que jamais auparavant les véritables déterminants de notre propre développement économique. A l'instar de plusieurs autres intervenants, je ne crois pas que toutes nos entreprises aient véritablement compris le message.

Est-ce par crainte, je n'en sais trop rien, mais si c'est le cas, c'est une crainte inadmissible et inexcusable. Inadmissible parce que, une fois encore, notre développement économique en dépend et surtout inexcusable parce que les gouvernements, centres de recherche, associations et cabinets de consultants, offrent déjà une vaste gam-



PHOTO ARCHIVES

Jean-Guy Paquet: «Notre développement économique est bloqué par une baisse des investissements et de la demande.»

me de services-conseils et programmes de toutes sortes permettant aux entreprises de pénétrer les marchés étrangers.

Nous avons maintenant la chance, ici au Québec, de pouvoir compter sur une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui sera étendue au Mexique en janvier prochain. Alors nous une fois pour toutes comprendre que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est porteur d'extraordinaires opportunités? Une étude récente démontre que les entreprises qui ont décidé de s'engager en ont profité puisque les exportations canadiennes se sont accrues de 33% dans les secteurs libéralisés par rapport aux secteurs non libéralisés.

Mais, il n'y a pas que les États-Unis et le Mexique et nous avons tendance à l'oublier. A ce titre, je suis toujours étonné d'entendre des entrepreneurs dire que les langues anglaise, espagnole ou japonaise sont un obstacle majeur. Je poserais une question à ces gens d'affaires craintifs: «Pourquoi ne vous concentrez-vous pas alors sur les marchés francophones? Vous pouvez faire affaire en français! Ce qu'il est convenu d'appeler l'espace économique francophone, c'est 40 pays, 200 millions de consommateurs représentant environ 20% du commerce mondial.

Les nouvelles règles du jeu sont simples à retenir: nos gouvernements n'ont plus de moyens, notre niveau de taxation est trop élevé, nos entreprises doivent se prendre en main. Mais elles doivent devenir plus productives et plus concurrentielles. Elles doivent pouvoir attirer du capital neuf, mais aussi ouvrir leur marché sur l'étranger. En l'an 2000, la planète ne sera qu'un pays au plan commercial... C'est une situation nouvelle qu'il faut prendre au sérieux.

ACTUALITÉS

CHRÉTIEN Équité

SUITE DE LA PAGE 1

venir familiers avec leur travail de député, se bien préparer pour la session», a expliqué le premier ministre, ajoutant que les membres de son cabinet avaient également besoin de temps pour acquérir une meilleure maîtrise de leurs dossiers.

L'attente est donc le prix à payer si l'on veut avoir une «session productive», a laissé entendre M. Chrétien.

Ce qui ne signifie pas que rien ne se fera d'ici là. Le premier ministre a réitéré qu'il souhaitait la tenue d'ici Noël d'une conférence des premiers ministres, sur des sujets dont il n'a pas voulu dévoiler la teneur. «M. Massé — Marcel, ministre des Affaires intergouvernementales — travaille là-dessus», a-t-il dit.

«J'espère pouvoir les rencontrer, mais si nous voulons avoir une réunion, il faut qu'il y ait du travail préliminaire qui soit fait, de façon à ce que nous ayons une rencontre qui soit positive», a ajouté M. Chrétien lors d'un bref point de presse.

Un peu plus tôt, à quelques pas de là, on avait pu assister à une scène pittoresque: le chef de l'opposition officielle au Parlement canadien — bien que non encore confirmé —, un homme voué à l'indépendance du Québec, a prêté serment d'allégeance, hier, à Sa Majesté la Reine Elisabeth II.

Mais Lucien Bouchard ne se formalise aucunement des possibles «contradictions» que son nouveau rôle pourrait soulever. Bien au contraire.

«Je suis très content de l'assumer. Nous avons demandé aux Québécois et aux Québécoises de se donner le plus de pouvoir possible à Ottawa. Ils ont décidé de se donner l'opposition officielle, et je l'assumerai avec fierté et détermination», a déclaré le chef du Bloc québécois à une meute de journalistes venus assister à son assermentation comme député de Lac-Saint-Jean et chef du deuxième parti aux Communes.

Le statut du Bloc en Chambre a été confirmé ces derniers jours par les recomptages judiciaires tenus dans une poignée de circonscriptions à travers le pays. Officiellement, les électeurs ont envoyé 54 députés bloquistes à Ottawa, contre 52 pour le Reform Party de Preston Manning.

M. Bouchard s'est dit d'autant plus enthousiaste à l'idée de mener l'opposition officielle que «ce sera un Parlement nouveau, un Parlement qui va changer les choses» dans les relations qu'entretiennent les deux nations fondatrices du Canada. «Dans la situation qui prévaut, le Parlement va refléter la diversité du paysage politique canadien», a-t-il dit.

Interrogé sur les inquiétudes, voire le ressentiment que le Canada anglais pourrait éprouver à son égard, le

chef du Bloc a répondu en traitant longuement du principe de l'équité.

«J'entrevois l'opposition officielle à travers le prisme de l'équité. L'équité, c'est pour tout le monde: pour le Québec, mais aussi pour l'ensemble du Canada. Jusqu'à ce que les Québécois décident de changer les institutions politiques, nous faisons partie d'une fédération, et il appartient à tous de faire en sorte que cette fédération traite les gens avec équité», a-t-il noté.

Il a ajouté que la campagne de son parti avait été axée sur la défense des intérêts du Québec, mais que celui-ci appuiera des mesures favorables à d'autres régions du pays si celles-ci, encore une fois, font l'objet d'un traitement «inéquitable». «Nous n'avons aucun problème avec cela.»

De toute façon, a-t-il rappelé, «c'est l'électorat qui a décidé, pas moi».

Quant à M. Manning, qui faisait valoir lundi que le Reform pourrait s'imposer tôt ou tard comme l'opposition officielle de facto si le Bloc s'intéresse de manière trop pointue aux questions québécoises, M. Bouchard a rappelé hier qu'il ne serait guère en meilleure position que nous pour le faire, puisqu'il n'a pas de députés au Québec.

«M. Manning sera à la tête du troisième parti. Il représentera les intérêts de son parti. Il travaillera, je l'espère, dans l'intérêt du pays au complet, et nous ferons de même, dans la mesure où le critère de l'équité est respecté. Et il y a beaucoup à faire dans ce sens.»

Le chef du Bloc a par ailleurs réitéré qu'il habitera «vraisemblablement du côté de Hull», délaissant ainsi la résidence de Stornoway, une spacieuse demeure traditionnellement réservée au chef de l'opposition officielle.

Il a indiqué «ne pas connaître grand-chose» de la résidence, sinon qu'une partie des budgets de l'opposition y sont consacrés. Mais comme «l'immeuble ne servira pas, l'Etat pourra l'affecter à d'autres fins s'il le veut», a-t-il simplement déclaré.

Sur la question des multiples avantages consentis aux députés — un élément de prédilection de la plate-forme du Reform Party —, M. Bouchard s'est dit d'avis que «tout le monde est d'accord pour en réviser l'ensemble». Mais sur les droits de son parti, il demeurera intraitable.

«Nous allons demander l'application des précédents et des règles qui découlent de la tradition parlementaire dans le système britannique. Nous ne voulons avoir rien de plus, mais rien de moins que ce à quoi nous avons droit», a-t-il dit.

Enfin, quant à une éventuelle reconnaissance du Nouveau Parti démocratique et du Parti conservateur aux fins de gestion interne de la Chambre, M. Bouchard a confié qu'il avait «un problème» avec ce dossier.

La bataille du libre-échange



ROSS PEROT est photographié au moment où il quittait hier les studios de NBC à Washington après être passé à l'émission Today. Plus tard en soirée, il allait participer, à la chaîne CNN, à un débat très attendu sur le libre-échange avec le vice-président Al Gore. L'administration Clinton déploie tous les efforts pour vendre le traité à l'opinion et au Congrès américains où son approbation est loin d'être acquise.

TRUDEAU Octobre 70

SUITE DE LA PAGE 1

exemple, qui donnent un éclairage particulier:

■ La Crise d'octobre 1970. M. Trudeau écrit qu'après les événements de James Richard Cross et Pierre Laporte, il a accepté le principe de l'envoi de l'armée au Québec, comme le lui avait demandé Robert Bourassa. Mais il a d'abord refusé d'invoquer la Loi des mesures de guerre «parce que les conséquences d'un tel recours seraient très graves et nous n'avons pas la preuve qu'il soit nécessaire. Je préfère ne pas y penser.»

S'il a fini par plier, continue-t-il, c'est qu'il avait obtenu la certitude que «l'intelligentsia et les leaders d'opinion québécois», dont René Lévesque, Claude Ryan et des dirigeants syndicaux, «étaient en train de perdre les pédales» devant les actes terroristes du FLQ.

Au nombre des arrestations qui suivirent, certaines furent des «erreurs», que M. Trudeau impute à la Sûreté du Québec et aux policiers montréalais «qui ont dressé une liste trop longue et mal vérifiée». Il ajoute que des indemnités ont été versées aux victimes, ce qui est faux.

Et il dit n'avoir aucun regret.

■ Robert Bourassa. M. Trudeau le dépeint comme un éternel indécis, agissant davantage au gré des circonstances que par réelle conviction. Il rappelle qu'en 1976, il lui avait lancé: «Quand est-ce, Robert, que tu vas prendre à te décider?»

Mais M. Trudeau reproche surtout à son ex-homologue d'avoir fait échouer la conférence constitutionnelle de Victoria, en 1971, parce que ce dernier «n'eut pas la force de respecter ses engagements. La décision (ou l'indécision) de Bourassa en 1971 a coûté cher à tout le monde, y compris à lui-même», peut-on lire.

Quant au célèbre épisode du «mangeur de hot-dogs», M. Trudeau l'a qualifié d'«exagération journalistique», puisqu'à ses dires il n'aurait que blagué à propos de la couverture d'un magazine qu'il venait de remarquer.

En conférence de presse, M. Trudeau a associé M. Bourassa aux «nationalistes québécois», ceux-là mêmes qui «changeaient souvent d'idée». «Dans certains domaines, il n'avait pas une pensée très définie.»

Il lui a notamment reproché son approche de «fédéralisme rentable», en vertu de laquelle le Québec ne serait intéressé à rester à l'intérieur du Canada que s'il y trouve son profit.

■ René Lévesque. L'ancien premier ministre du Québec «était une forte personnalité; il avait beaucoup de charme, beaucoup de dynamisme et beaucoup d'énergie. Il était un peu prima donna, en ce sens qu'il recherchait volontiers la vedette, mais il ne manquait pas de substance. S'il avait une faiblesse, c'était de manquer d'ordre, d'être souvent brouillon et toujours en train d'improviser», écrit Pierre Trudeau.

Si les deux hommes n'ont pu s'entendre, continue-t-il, c'est qu'ils avaient une vision diamétralement opposée de la question «nationale» au Québec: «Lui, me semblait-il, faisait appel aux émotions des Québécois tandis que, de mon côté, je m'efforçais plutôt de leur parler raison.»

M. Trudeau impute par ailleurs la faute de l'exclusion du Québec des dernières discussions entourant le rapatriement de la Constitution, en 1982, à René Lévesque lui-même. D'abord en abandonnant le front commun des huit provinces à l'origine opposées au procédé, puis en

passant la fameuse «nuit des longs couteaux» à Hull alors que ses homologues étaient réunis à Ottawa.

«La vérité, c'est que Lévesque lui-même était un grand joueur. Il avait pris des risques énormes. Et il avait perdu», ajoute l'auteur, selon qui cette «nuit des longs couteaux» n'était rien d'autre qu'un mythe inventé à leur convenance par les nationalistes.

■ Les lendemains du référendum de 1980 sur la souveraineté-association. Sur cette affaire, M. Trudeau affirme qu'il a tenu parole: «Oui, j'avais promis au Québec des changements constitutionnels et c'est ce que je lui ai livré.» Ces modifications étant «une nouvelle Constitution de fabrication canadienne, pourvue d'une nouvelle formule d'amendement et d'une nouvelle charte des droits et libertés».

Il qualifie d'«absurdité évidente» le fait que certains prétendent qu'il avait gagné le référendum en s'engageant «à modifier la Constitution dans la direction préconisée par mes adversaires».

■ A l'égard de Brian Mulroney, Pierre Trudeau reste laconique, mais ses silences en disent aussi long que les quelques phrases lapidaires qu'il lui réserve.

«Comme je ne saurais être impartial, je préfère garder pour moi mes commentaires, écrit-il. Ayant moi-même occupé le poste de premier ministre, j'ai toujours enseigné à mes enfants le respect de la fonction, même si on ne partage pas nécessairement les idées de celui qui l'occupe. Il y va de mon intérêt; je ne voudrais pas donner le mauvais exemple en manquant de respect pour un ancien premier ministre.»

M. Trudeau reproche notamment à l'ancien leader conservateur d'avoir «choisi de faire évoluer les relations entre le Canada et les États-Unis dans un sens qui, d'une façon générale, était trop subordonnée au gouvernement américain».

A deux reprises, M. Trudeau précise qu'il considérait Joe Clark comme un adversaire beaucoup plus redoutable que celui qui allait lui succéder.

En conférence de presse, il a mis le blâme de la récente déroute électorale des conservateurs sur l'approche constitutionnelle de Brian Mulroney, sa reconnaissance du Québec comme société distincte. C'est ce qui a favorisé l'émergence des régionalismes, dit Pierre Trudeau, et les conservateurs «souffrent aujourd'hui par là où ils ont péché».

■ De son attitude envers les Québécois, M. Trudeau nie qu'elle ait été fondée sur la condescendance.

«Il est vrai que j'ai du mépris pour les théories des ultra-nationalistes et ceux-ci me rendent la pareille. Mais pour les Québécois? Pas du tout. Certains nationalistes, se prenant pour les porte-parole des Canadiens français, se gargarisent d'affirmations gratuites: «le Québec» veut plus d'autonomie et «les Québécois» se sentent humiliés par le gouvernement fédéral. Mon œil! Ces nationalistes ne parlent que pour eux-mêmes; ils ne sont pas «le Québec».

■ Enfin, appelé à identifier la plus grande réalisation et le principal échec de sa longue carrière, M. Trudeau a répondu qu'il était surtout fier d'être demeuré aussi longtemps au pouvoir sans que le pays ne connaisse de cassure majeure en des temps troubles.

Et l'échec? «Je ne crois pas qu'il y en ait eu...» a-t-il modestement déclaré.

SARAJEVO Médecins débordés

SUITE DE LA PAGE 1

dant à la hâte des plaies béantes, car de nombreuses victimes ont été horriblement mutilées.

A l'hôpital Kosevo, médecins et infirmières, débordés par l'afflux des patients, s'efforçaient de soulager la douleur insoutenable des enfants.

Peu après cette attaque, un troisième obus s'est abattu sur une petite place à un kilomètre de l'école. Un homme a été tué et quatre autres personnes blessées, dont un enfant qui a perdu les deux jambes, ont dit des médecins.

On ignore pour le moment quel camp est à l'origine de ces attaques sanglantes, les premières depuis plusieurs semaines dans la capitale bosniaque. La radio bosniaque a précisé que l'attaque s'était produite «exactement au moment où les enfants sortaient». Des responsables bosniaques ont affirmé que les tirs venaient de Nezdarići, contrôlée par les forces serbes.

Parallèlement, afin de protester contre l'enlèvement lundi de deux de ses militaires d'origine croate par les Serbes, le gouvernement de Sarajevo a suspendu hier les opérations d'évacuation de femmes, enfants et vieillards serbes.

Ces deux hommes, Jozo Andzic et Ferdo Dejanovic, sont accusés par les Serbes d'être des criminels de guerre. Ils escortaient une délégation croate dans la région à bord de blindés de la FORPRONU conduits par des Casques bleus français. Selon des représentants de

l'ONU, des chars serbes ont arrêté à un barrage routier le véhicule blindé qui transportait l'archevêque et deux autres ecclésiastiques croates. La portière du blindé a été forcée à l'aide de pieds de biche. Les deux Croates enlevés ont été identifiés sous les noms de Jozo Andzic et de Ferdo Dejanovic. Le gouvernement de Sarajevo a protesté contre l'incident auprès du siège new-yorkais de l'ONU. Le médiateur de l'ONU Thorvald Stoltenberg s'est rendu auprès des responsables serbes de Bosnie pour négocier leur libération, a précisé le commandant ldesbald van Biesbroeck, porte-parole de l'ONU.

Environ 350 personnes avaient pu quitter la ville lundi et 250 autres devaient en principe partir hier, selon Ray Wilkinson, responsable des opérations humanitaires de l'ONU à Sarajevo. Finalement, gouvernement bosniaque et FORPRONU ont annoncé la reprise de l'évacuation pour mercredi matin avec le départ de 150 personnes.

La suspension temporaire décidée par les autorités bosniaques a été vivement critiquée par les Nations unies. A Genève, Sylvana Foa, porte-parole du Haut-commissariat aux réfugiés, a déclaré: «Ce sont des gens qui doivent porter de l'eau et du bois en montant six étages. Ils sont vieux, leurs appartements ne sont pas chauffés. Ils ne devraient pas passer l'hiver à Sarajevo. C'est vraiment cruel». Du fait de la mesure de rétorsion gouvernementale, quelque 300 Serbes souffrants et âgés sont restés bloqués à la gare routière de la capitale bosniaque. Environ 1500 Croates et Musulmans doivent aussi quitter la ville.

DANGER Perceptions

SUITE DE LA PAGE 1

raccompanement instauré l'an dernier auprès des étudiantes résidentes.

Les perceptions des étudiantes sont-elles justifiées? Y a-t-il plus d'agressions dans les parkings? Sous les arbustes? On ne sait pas. On nous dévoilait hier les résultats d'une étude géo-spatiale, et non pas psychologique ou criminologique. Le mémoire de Mme Côté démontre que les femmes ont peur, mais ne dit pas si elles ont raison d'avoir peur à un endroit plutôt qu'à un autre, et si leur sentiment d'insécurité est attribuable au climat social plutôt qu'à la faible lueur des lampadaires sur leur campus.

L'auteure de l'étude, Marie-Josée Côté, est elle-même une «victime» de cette peur diffuse qui se répand à une vitesse folle chez les femmes. Elle a avoué ne jamais sortir de la nuit tombée. «Je viens d'une petite ville, Thetford Mines, et je ne suis à Montréal que depuis 4 ans. Je n'étais pas habituée à voir tant de gens, et surtout, de toutes les nationalités. Je n'ai pas aimé ça.»

Cette insécurité est partagée par plusieurs de ses amis, dont quelques-unes, dit-elle, ont vécu des agressions sur le campus. Son mémoire était un peu, beaucoup, une réaction à sa peur, et à celle des femmes

qu'elle côtoie.

Il faut dire que l'Université de Montréal est un campus «marqué»: c'est là qu'a eu lieu la tuerie de Polytechnique, qui défiait certes les lois de l'insécurité, mais qui a tout de même abouti au meurtre de 14 femmes. C'est là, ou à tout le moins dans ses abords immédiats, qu'une étudiante des HEC, Chantal Brochu, a été violée et assassinée l'an dernier. «Mais notre université n'est pas plus dangereuse que les autres», souligne Mme Côté. A l'Université York, à Toronto, le sentiment d'insécurité grimpe à 76%.

Les résultats du sondage dénotent aussi un certain flou quant au concept «d'agression»: 10% des 140 répondantes ont dit avoir subi une agression, conclut l'enquête, mais la notion va de l'exhibitionnisme au harcèlement, en passant par les menaces verbales et le viol, dans le cas de l'une des répondantes. Mme Côté dit même avoir inclus dans cette statistique le «mauvais sentiment», c'est-à-dire la compagnie non désirée, ou non appréciée, (et plus ou moins lointaine selon les cas), d'un individu.

Quoi qu'il en soit, peur il y a. L'étudiante en maîtrise y est allée de quelques suggestions pour l'enrayer, dont la taille d'arbustes et l'augmentation des patrouilles humaines, tellement plus rassurantes, il est vrai, que les caméras de surveillance. Plus de 45% des étudiantes y ont, en tout cas, vu un frein à leur angoisse, contre 7% pour l'enregistrement sur vidéo de leur enlèvement. Mais l'Université de Montréal, a dit Michel Charbonneau, «vit dans un contexte financier restreint». Pas question pour l'instant d'augmenter les effectifs humains. On se contentera donc d'installer des ampoules ultra-performantes «et à la longévité assurée», nous a-t-on dit, aux endroits jugés névralgiques.

POUR L'AVENIR DES ENFANTS



Fonds des Nations Unies pour l'enfance

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355